

EXÉCUTION DES RAVISSEURS ET AGRESSEURS D'ENFANTS

Une étape décisive dans la lutte contre ces crimes

Page 07

FAUSSES DÉCLARATIONS SUR LES IMPORTATIONS

TEBBOUNE PREND LES MESURES NÉCESSAIRES

Page 09



CAP

DZ

QUOTIDIEN D'INFORMATION

LIGUE ARABE



L'ALGÉRIE RÉAFFIRME SA POSITION EN FAVEUR DE LA CAUSE PALESTINIENNE

Page 07

APRÈS DEUX MISSIONS D'INSPECTION



MOHAMED TOUNSI NOUVEAU DIRECTEUR DE LA LOGISTIQUE DU PORT D'ORAN

Page 03

DRAME AU SEIN DE LA FAMILLE DU CRA À ORAN



LE BÉNÉVOLE ENGAGÉ NABIL KHENATA S'EN VA

Page 04

EFFONDREMENT D'UNE VIEILLE BÂTISSE



UNE SEPTUAGÉNAIRE PÉRIT SOUS LES DÉCOMBRES À LA RUE CAVAINAC

Page 04



TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

QUATRE PERSONNES ÉCROUÉES POUR INCENDIES DE FORÊT

Page 08

OPÉRATIONS COUP-DE-POING À AÏN EL TURCK

Les commerces clandestin fermés et les extensions illicites démolies

Sarah M

La tolérance zéro semble désormais s'imposer à Aïn El Turck. Les services de la commune, appuyés par la cellule de l'environnement, ont mené deux interventions successives contre des infractions liées à l'exercice d'activités commerciales sans autorisation et à l'occupation illégale du foncier de l'État.

La première opération s'est déroulée dans la nuit de samedi à dimanche 6 septembre. Elle a ciblé un commerce classé, exploité sans autorisation et de manière illégale durant la nuit. Le contrôle effectué sur place a débouché sur la saisie des équipements et des moyens utilisés pour cette activité. Les produits ou éléments susceptibles de présenter un danger pour la santé des citoyens ont été détruits. La fermeture immédiate de l'établissement a ensuite été ordonnée.

Une intervention qui ne doit rien au hasard. Elle intervient en application des instructions du wali d'Oran, Brahim Ouchene, qui a donné des directives pour intensifier la lutte contre les activités non autorisées, les constructions sans permis et les atteintes au domaine foncier de l'État. Le lendemain, place à la démolition.

Dès lundi matin, les équipes mobilisées se sont rendues à Oued Sebaâ, à La Madrague, où une habitation construite sans autorisation sur une assiette foncière appartenant à l'État a fait l'objet d'une nouvelle intervention. Cette fois, les engins



sont entrés en action.

Une extension, déjà démolie une première fois, a été à nouveau ciblée. Deux niveaux en sous-sol ont également été démolis. Une pelleuse de gros tonnage a été mobilisée pour mener à bien l'opération, réalisée dans de bonnes conditions. Sur le terrain, le dispositif était particulièrement étoffé.

Le chef de daïra d'Aïn El Turck, le délégué de la Sûreté de wilaya, le responsable de la cellule de l'environnement et de la protection du milieu, le commandant de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale, le président de l'APC, ainsi que

les représentants du commerce, de la construction et de l'urbanisme ont supervisé l'intervention. Le président de la commission communale de la construction et de l'urbanisme était également présent. À travers cette série d'actions, les autorités locales entendent surtout envoyer un signal clair : les activités commerciales exercées sans autorisation et les constructions implantées illicitement sur le domaine de l'État ne sont plus laissées sans suite. La campagne de contrôle devrait ainsi se poursuivre afin de faire respecter les règles et de préserver les terrains relevant du patrimoine public.

ÉCONOMIE VERTE

Le Club de ChafiaAllah de l'UFC d'Oran veut passer à l'action

Djamila M

Le Club de l'économie verte et du développement durable de l'Université de la formation continue (UFC) d'Oran entend placer la formation, la sensibilisation environnementale et l'action de terrain au cœur de son programme pour la prochaine année universitaire. L'objectif affiché est de contribuer à l'émergence d'une culture de la durabilité et à la promotion de pratiques conciliant impératifs économiques, exigences sociales et préservation de l'environnement.

Président du club, ChafiaAllah a dévoilé les grandes lignes de ce programme, qui ambitionne de faire de l'université un espace à la fois de formation, de sensibilisation et d'expérimentation. Dans une déclaration à Cap DZ, il a précisé que les activités prévues cibleront les étudiants, mais également l'ensemble des personnes intéressées par les questions liées à l'environnement, à l'économie verte et au déve-

loppement durable. Le programme accorde une place centrale à la formation continue, considérée comme un outil essentiel pour renforcer les connaissances et les compétences et permettre aux participants de suivre les évolutions enregistrées dans les domaines de l'environnement, de la technologie et de l'économie. Des conférences, séminaires, journées d'étude et ateliers seront ainsi organisés autour de plusieurs thématiques, notamment l'économie verte, la rationalisation de la consommation d'eau et d'énergie, la lutte contre les différentes formes de pollution et la promotion de solutions respectueuses de l'environnement.

Le recyclage, la réduction de l'usage du plastique et la préservation des ressources naturelles figurent également parmi les priorités du club. Ces actions de sensibilisation seront accompagnées d'initiatives concrètes, à travers notamment des campagnes de nettoyage, des opérations de plantation d'arbres et diverses activités de

terrain destinées à transformer la prise de conscience environnementale en comportements responsables. Autre axe mis en avant : le recours à l'intelligence artificielle dans les secteurs de l'industrie et de l'agriculture. Le club souhaite explorer les possibilités offertes par cette technologie pour améliorer la production, optimiser l'utilisation des ressources et réduire l'impact environnemental. La préservation de la biodiversité et la sensibilisation aux effets du changement climatique compléteront ce programme, parallèlement à la recherche de solutions pratiques et applicables. Pour élargir son champ d'action, le club prévoit enfin de nouer des partenariats avec différents organismes et acteurs afin de favoriser l'échange d'expertise et de soutenir des projets liés à l'économie verte. Il ambitionne également de contribuer à la réflexion autour de la conception de villes écologiques, à travers des études et propositions conciliant développement urbain et protection de l'environnement.

ÉCONOMIE BLEUE

L'Institut de la pêche mise sur l'innovation

S Hadjar

L'économie bleue entend désormais dépasser la seule logique d'exploitation des ressources marines pour s'inscrire dans une dynamique fondée sur la connaissance, l'innovation et la création de valeur. À Oran, cette orientation commence à se traduire par une réflexion autour du rôle que peuvent jouer les établissements de formation spécialisés dans l'accompagnement des mutations du secteur de la pêche et de l'aquaculture. C'est dans ce cadre que l'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture d'Oran a accueilli, avant-hier, l'expert algérien Mourad Berghoul, spécialiste de l'entrepreneuriat, de la recherche et de l'innovation. La rencontre, à laquelle ont pris part plusieurs cadres de l'établissement, a été consacrée à l'examen des potentialités de l'institut et aux moyens de mieux les valoriser au profit du secteur. L'enjeu est de faire de cet établissement davantage qu'un espace dédié à la formation. Ses infrastructures, ses équipements et surtout ses compétences constituent autant de ressources susceptibles d'être mobilisées pour accompagner les professionnels, les jeunes et les porteurs de projets dans l'émergence de nouvelles activités liées à l'économie maritime. La démarche intervient alors que la pêche et l'aquaculture sont appelées à répondre à des exigences de plus en plus importantes en matière de productivité, de qualité, de valorisation des produits et de préservation des ressources. Dans ce contexte, l'adaptation de la formation aux besoins réels du terrain apparaît comme un passage obligé. Il s'agit notamment de renforcer les compétences techniques, d'encourager la recherche appliquée et d'intégrer davantage les solutions technologiques et innovantes dans les métiers de la mer. La valorisation des potentialités de l'institut ne saurait, toutefois, se limiter à ses moyens matériels. Elle concerne également le capital humain, les savoir-faire accumulés et la capacité à transformer les connaissances acquises en initiatives économiques concrètes. L'objectif est ainsi de favoriser l'émergence de projets dans des créneaux encore insuffisamment exploités, allant de la valorisation et de la transformation des produits halieutiques aux services maritimes et aux technologies dédiées à une exploitation plus rationnelle des ressources. Dans cette perspective, une meilleure articulation avec la Chambre de la pêche et de l'aquaculture d'Oran et l'ensemble des acteurs du secteur pourrait contribuer à rapprocher davantage la formation des réalités professionnelles et des besoins du marché. Pour une wilaya disposant d'une importante façade maritime, cette orientation ouvre des perspectives en matière d'investissement, d'emploi et de diversification économique. Mais elle pose également une exigence centrale : concilier création de valeur et préservation du patrimoine marin. C'est précisément sur ce fragile équilibre que repose l'ambition de l'économie bleue, appelée à faire de la mer non seulement une source de ressources, mais aussi un espace d'innovation, de compétences et de développement durable.

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027 À ORAN

Dernière ligne droite pour six projets scolaires

Meriem B

À l'orée de la rentrée scolaire, l'heure est aux ultimes réglages dans plusieurs établissements en cours de réalisation à Oran. Entre chantiers achevés, dernières retouches et opérations d'équipement, le wali d'Oran, Brahim Ouchene, a effectué dimanche une tournée à travers six communes de la wilaya pour s'assurer, au plus près du terrain, que les nouvelles infrastructures éducatives seront au rendez-vous pour le retour des élèves. De Hassi Ben Okba à Boutlélis, en passant par Ben Freha, Gdyl, Hassi Mefsoukh et El Kerma, cette visite a permis de faire le point sur des projets pris en charge par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) et par les communes. Une inspection à l'évidence placée sous le signe de la mise en service : au-delà de l'avancement physique des travaux, c'est désormais la capacité de ces établissements à ouvrir effectivement leurs portes qui est au centre des préoccupations.

Des chantiers sous haute surveillance

Première escale à Hassi Ben Okba, au quartier Larbi Ben M'hidi. Le groupement scolaire de six classes est achevé. Il reste à le doter des équipements nécessaires avant son entrée en

exploitation à l'occasion de cette rentrée. À Ben Freha, le regard s'est porté sur le site des 1 000 logements de Hassian Toul, où deux équipements structurants sont en cours de réalisation : un groupement scolaire et un collège. Menés par l'OPGI, ces projets doivent accompagner la dynamique résidentielle du nouveau site, qui a récemment connu des opérations de relogement, et offrir aux élèves des structures de proximité adaptées. Le chantier du collège de Gdyl a constitué la troisième étape. Après inspection, le wali a demandé que les dernières retouches soient achevées sans tarder et que les locaux soient entièrement nettoyés avant leur équipement. L'objectif affiché est de réunir les conditions nécessaires à une mise en service rapide. À Hassi Mefsoukh, le délai se veut encore plus resserré. Le groupement scolaire de six classes, réalisé par la commune, devra être définitivement livré dans une semaine. Une échéance fixée sur place pour permettre à l'établissement d'être opérationnel au moment de l'accueil des élèves. À El Kerma, dans la zone de Hamoul, c'est une opération d'extension qui a été examinée. L'école primaire Rachdi El Wafi doit bénéficier de neuf nouvelles salles de classe, auxquelles s'ajoutent un restaurant scolaire et des locaux administratifs. Une présen-

tation technique a permis au wali de prendre connaissance des différentes composantes du projet. La tournée s'est achevée à Bouyakour, dans la commune de Boutlélis, avec l'inspection d'un groupement scolaire réalisé par la commune. Ici, le projet a franchi le cap de la préparation : l'établissement est prêt à recevoir les élèves. Il compte six classes pédagogiques, un restaurant scolaire et un terrain de sport. Cette succession de visites traduit une même volonté : ne laisser aucun maillon de la chaîne retarder l'ouverture des établissements. Car, à quelques jours de la rentrée, les exigences changent d'échelle. Il ne s'agit plus seulement de constater l'état des chantiers, mais de s'assurer que les infrastructures achevées sont équipées, propres et fonctionnelles, et que celles qui ne le sont pas encore puissent franchir les dernières étapes dans les délais impartis. Pour les services concernés, la feuille de route est ainsi clairement tracée : accélérer les ultimes interventions, lever les dernières réserves et assurer la disponibilité effective des établissements. À quelques jours du retour en classe, chaque journée compte pour transformer les projets en espaces d'apprentissage prêts à accueillir les élèves dans les meilleures conditions.

SENSIBILISATION À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Une campagne de proximité investit les communes et les grandes places

Meriem B

La Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'Oran lance, à partir d'aujourd'hui, mardi 8 septembre, une campagne médiatique et de sensibilisation destinée à promouvoir les opportunités offertes par le secteur auprès du grand public. L'opération, prévue jusqu'au 10 septembre, concernera plusieurs communes de la wilaya ainsi que les grandes places publiques.

L'initiative repose sur une démarche de proximité. Durant trois jours, les équipes mobilisées iront à la rencontre des citoyens dans différents espaces publics afin de leur apporter les informations nécessaires sur les possibilités de formation et les parcours proposés par le secteur de la formation professionnelle. Selon Nacera Mansouri, chargée de communication auprès de la Direction de la formation et de

l'enseignement professionnels, le programme de cette campagne prévoit une présence dans les communes de la wilaya et dans plusieurs places publiques à forte fréquentation. Le choix de ces espaces vise notamment à toucher les jeunes directement, au moment où s'opèrent les choix d'orientation pour la prochaine rentrée de la formation professionnelle. Au-delà de la simple diffusion d'informations, cette campagne entend rapprocher les dispositifs de formation des futurs stagiaires et faciliter leur accès aux renseignements liés aux différentes opportunités disponibles. Elle s'inscrit ainsi dans une logique d'information de terrain, particulièrement importante pour les jeunes qui souhaitent acquérir une qualification ou se réorienter vers un métier. La formation professionnelle constitue, en effet, l'une des principales voies d'accès à la qualification et à l'insertion dans le monde du travail. Dans ce

contexte, l'enjeu est aussi de mieux faire connaître les différentes possibilités offertes aux jeunes et de les aider à opérer des choix correspondant à leurs aptitudes, leurs projets et aux besoins du marché de l'emploi. La campagne se poursuivra durant trois journées, les 8, 9 et 10 septembre, avec des actions de sensibilisation réparties à travers les communes et les principaux espaces publics ciblés. La Direction de la formation et de l'enseignement professionnels entend, à travers cette opération, renforcer le contact direct avec les citoyens et donner davantage de visibilité aux opportunités de formation disponibles dans la wilaya. À quelques jours de la rentrée, cette démarche de proximité apparaît également comme un moyen de rappeler que l'orientation ne se limite pas aux établissements spécialisés et que l'information peut aussi venir à la rencontre des jeunes, au cœur même des espaces qu'ils fréquentent.

APRÈS DEUX MISSIONS D'INSPECTION

Mohamed Tounsi nouveau directeur de la logistique du port d'Oran

Habib Benaouda

Le mouvement est désormais enclenché au port d'Oran. Le directeur du soutien, de l'appui et de la logistique a été relevé de ses fonctions, sur fond de rapports défavorables établis à l'issue de deux missions d'inspection menées au sein de l'infrastructure portuaire. Les contrôleurs, relevant de la Direction générale des ports, SERPORT, ont effectué deux passages au port afin de passer au crible les conditions de gestion et plusieurs dossiers liés à l'activité de cette importante plateforme.

Les inspections ont porté sur plusieurs services et installations, avec une attention particulière accordée au fonctionnement durant les horaires nocturnes, à l'organisation des équipes de permanence ainsi qu'au suivi des stocks et des mouvements de marchandises, notamment les conteneurs. Les volets liés au soutien, à l'appui et à la logistique ont également été examinés par la commission. D'après des sources

informées, les rapports transmis à la tutelle auraient fait ressortir plusieurs observations jugées négatives. Des conclusions qui ont conduit à la décision de relever le responsable concerné de ses fonctions, alors que les procédures administratives se poursuivent pour examiner l'ensemble des éléments et documents recueillis durant ces deux missions. Ce changement intervient dans un contexte où le contrôle de la gestion des ports fait l'objet d'une vigilance accrue. La performance de ces infrastructures constitue en effet un maillon essentiel de la chaîne commerciale, notamment en matière de fluidité du trafic, de traitement des marchandises et d'approvisionnement du marché. Dans ce dispositif, la gestion des stocks, des équipements et des moyens logistiques représente un enjeu majeur, particulièrement dans un port dont l'activité ne connaît pas d'interruption. Pour assurer la continuité du service, le cadre Tounsi Mohamed a été désigné pour prendre les commandes du secteur du soutien, de l'ap-

pui et de la logistique. Selon les informations disponibles, ce cadre bénéficie d'une expérience dans les domaines administratif et opérationnel, ainsi que d'une bonne connaissance du fonctionnement interne et du suivi des dossiers. Il aura notamment pour mission de remettre à niveau les mécanismes de travail, de renforcer la coordination entre les différents services et d'améliorer le suivi des opérations sur le terrain. Sa nomination intervient donc à un moment où la priorité est clairement affichée : corriger les dysfonctionnements relevés et insuffler une nouvelle dynamique à la gestion logistique. Reste désormais à connaître les conclusions définitives des investigations. Les rapports officiels devront déterminer la nature exacte des responsabilités et mesurer l'ampleur des insuffisances relevées. Le prochain défi sera surtout de traduire les recommandations issues des inspections en mesures concrètes, susceptibles d'améliorer durablement la performance du port d'Oran.

DRIVEXPO 2026 OUVRE SES PORTES AU CCO D'ORAN

Six jours pour rapprocher professionnels, industriels et consommateurs

Toufik K

Le Centre des conventions Mohamed Benahmed (CCO) d'Oran accueille, depuis lundi, la première édition du Salon international de l'automobile et de la mobilité, DRIVEXPO 2026. Inaugurée ce lundi 7 et s'étalera jusqu'au 12 septembre, ce nouveau rendez-vous entend s'imposer comme un espace de rencontre entre les différents acteurs de la filière automobile et le grand public, dans un contexte marqué par la reprise progressive de l'activité du marché national. Organisé par la société SARL Larbi pour l'organisation des manifestations économiques, le salon s'étend sur une superficie de 4 900 m² et réunit une importante diversité d'intervenants liés au secteur. Constructeurs et distributeurs automobiles, spécialistes de la pièce de rechange, deux-roues, pneumatiques, lubrifiants, équipements de garage, assureurs et prestataires de services sont présents pour cette première édition. L'objectif affiché par les organisateurs dépasse ainsi la simple présentation de véhicules. DRIVEXPO 2026 se veut avant tout une plateforme commerciale permettant de rapprocher directement l'offre de la demande. Les visiteurs peuvent découvrir les modèles exposés, comparer les offres et entrer en contact avec les professionnels dans un même espace. Cette dimension commerciale constitue d'ailleurs l'un des principaux atouts du rendez-vous. Plusieurs exposants proposent, à l'occasion du salon, des conditions de vente et des offres promotionnelles spécifiques, destinées à encourager les transactions durant les six jours de la manifestation.

Une vitrine pour toute la filière automobile

Mais l'ambition de DRIVEXPO ne se limite pas au commerce automobile. Le salon accorde également une place à la production nationale et à la sous-traitance, avec la mise en avant de fabricants locaux de pièces de rechange. Une orientation qui traduit la volonté des organisateurs de contribuer à la visibilité du tissu industriel algérien et de favoriser les échanges entre opérateurs, fournisseurs et donneurs d'ordre.

À travers cet espace consacré au « Made in Algeria », les professionnels sont appelés à explorer de nouvelles possibilités de partenariat et à renforcer les liens au sein d'une filière appelée à jouer un rôle important dans la dynamique industrielle et économique du pays. Pour le commissaire du salon, Zine Abidine Keniche, l'enjeu est également de garantir la qualité de cette première édition et de réunir, dans un même cadre, l'ensemble des composantes de l'écosystème automobile.

Il souligne notamment la présence d'environ 35 exposants représentant différents segments d'activité et insiste sur la nécessité de créer davantage d'opportunités économiques et d'emploi.

Des rencontres et thématiques consacrées à la sécurité routière, aux sports mécaniques et aux nouvelles technologies sont également programmées tout au long de la manifestation. Les organisateurs tablent sur plus de 35 000 visiteurs durant cette première édition. Ouvert de 10h à 18h jusqu'au 12 septembre, DRIVEXPO 2026 entend ainsi inscrire Oran parmi les rendez-vous de référence de la mobilité et accompagner, à son échelle, la recomposition du marché automobile algérien.

LOGEMENT PUBLIC LOCATIF À ORAN

Une opération d'assainissement des 94 000 demandes enregistrées

Habib Benaouda

Plus de 94 000 demandes de logement public locatif (LPL) sont actuellement recensées au niveau de la commune d'Oran. Face à l'ampleur de la demande et à la faiblesse des quotas disponibles, les services de la daïra d'Oran poursuivent un vaste travail d'examen et d'assainissement des dossiers, dans l'objectif d'identifier les véritables ayants droit et d'écarter les demandes ne répondant pas aux critères réglementaires.

L'enjeu est de taille pour un dossier social particulièrement sensible. La sélection des bénéficiaires repose sur un système de notation qui permet de hiérarchiser les demandes selon plusieurs critères liés à la situation sociale et matérielle des ménages. Les conditions de logement, le niveau de revenu, la situation familiale, le nombre de personnes composant le ménage ainsi que l'ancien-



neté de la demande sont notamment pris en compte dans le calcul des points. Avant cette étape, les dossiers remplissant les conditions requises font l'objet d'enquêtes de terrain. Des commissions spécialisées se déplacent au domicile des demandeurs pour vérifier la réalité de leur situation familiale et sociale et confronter les déclarations fournies aux conditions effectivement constatées. Les résultats de ces investigations sont consignés dans des rapports détaillés qui servent ensuite à l'évaluation et au

classement des dossiers. La procédure de notation s'effectue, par ailleurs, au moyen d'un système électronique sécurisé et crypté. Le dispositif est conçu de manière à préserver l'anonymat du demandeur durant le calcul des points, limitant ainsi les possibilités d'intervention ou de favoritisme dans le classement. L'opération d'assainissement ne s'arrête pas à une première enquête. Dans plusieurs cas, les commissions procèdent à une seconde visite, notamment lorsque les demandeurs n'ont pas pu être retrouvés lors du premier

passage. Certains dossiers écartés font également l'objet de convocations afin de permettre à leurs titulaires de présenter les éclaircissements et justificatifs nécessaires. L'absence de réponse peut conduire à l'exclusion définitive. Ces vérifications ont déjà permis d'écarter des centaines de dossiers de personnes ne remplissant pas les conditions d'accès au logement social, notamment pour possession d'un logement ou d'un bien immobilier, dépassement du plafond de revenu autorisé ou bénéfice antérieur d'un programme de logement. Face à plus de 94 000 demandes, les derniers quotas attribués restent toutefois très en deçà des besoins : 1 800 logements à Sidi El Bachir et, précédemment, 2 000 unités au pôle urbain de Oued Tlélat. Un écart qui traduit toute l'ampleur de la pression sur le logement social à Oran et maintient des milliers de familles dans l'attente de nouvelles attributions.

AMÉNAGEMENT URBAIN À BIR EL DJIR ET ORAN

La voirie, un chantier qui ne peut plus attendre

S Hadjar

La Direction des travaux publics a entamé des travaux d'aménagement urbain au quartier Es-Sabah, dans la commune de Bir El Djir. Inscrite au titre du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales pour l'exercice 2026, cette opération intervient sur instruction du wali d'Oran, Brahim Ouchene. Une intervention qui, au-delà de ce quartier, met en lumière l'urgence d'une prise en charge plus large de l'état de la voirie à travers plusieurs secteurs de la wilaya.

À Oran, particulièrement dans plusieurs quartiers du centre-ville, l'état de certaines chaussées continue en effet de susciter l'inquiétude et l'exaspération des usagers. Nids-de-poule, affaissements, dégradations et revêtements fortement détériorés compliquent quotidiennement la circulation et imposent aux automobilistes des manœuvres

parfois dangereuses pour éviter les parties les plus dégradées. Le même constat est relevé dans certains quartiers de Bir El Djir, où les automobilistes appellent à une intervention rapide des services compétents. Pour les usagers, il ne s'agit plus uniquement d'une question de confort ou d'esthétique urbaine, mais d'un véritable enjeu de sécurité routière. Une chaussée en mauvais état peut contraindre les conducteurs à effectuer des écarts brusques, avec le risque de provoquer des collisions, notamment sur les axes à forte circulation. À cette préoccupation s'ajoute celle des dommages occasionnés aux véhicules. La multiplication des passages sur des chaussées dégradées accélère l'usure des pneumatiques, des systèmes de suspension et de plusieurs éléments mécaniques. Une situation d'autant plus pénalisante pour les automobilistes que le coût des pièces de rechange, notamment celui des pneus, connaît une forte hausse dans

un contexte marqué par des difficultés d'approvisionnement du marché local. L'opération engagée à Es-Sabah est ainsi perçue comme un signal encourageant par les usagers, mais elle devrait, selon eux, être suivie par d'autres interventions dans les secteurs où la voirie nécessite une réhabilitation urgente. L'enjeu est désormais de multiplier ces opérations afin de résorber progressivement les points noirs et d'améliorer durablement la sécurité et la fluidité de la circulation. Dans une agglomération en pleine expansion comme Bir El Djir, tout comme dans le tissu urbain dense de la commune d'Oran, la qualité de la voirie demeure un élément essentiel de l'amélioration du cadre de vie. Les automobilistes espèrent donc que les opérations engagées ne resteront pas ponctuelles et qu'un programme plus large de réhabilitation permettra de répondre aux nombreuses doléances exprimées sur le terrain.

EFFONDREMENT D'UNE VIEILLE BÂTISSE

Une septuagénaire périt sous les décombres à la rue Cavaignac

M. B

Un drame est survenu, lundi après-midi, au cœur du centre-ville d'Oran. Une femme âgée d'environ 70 ans a trouvé la mort après l'effondrement de deux plafonds en béton d'un immeuble ancien situé au 34, rue Cavaignac. Le bâtiment, classé dans la catégorie des constructions anciennes et composé d'un rez-de-chaussée et de deux étages, abrite onze familles. L'accident s'est produit vers

16h24. Pour des raisons qui restent à déterminer, deux plafonds en béton se sont effondrés, entraînant la chute des matériaux du deuxième étage vers le premier. Sous la violence de l'effondrement, une occupante de l'immeuble s'est retrouvée ensevelie sous les gravats.

Dès la réception de l'appel de détresse, les éléments de la Protection civile ont été dépêchés sur les lieux. Les secouristes ont engagé une opération de recherche et de dégagement, dans un contexte particulièrement délicat en raison de l'état de la bâtisse et

du risque d'autres chutes. La victime, âgée d'environ 70 ans, a finalement été extraite des décombres, mais n'a pu être sauvée.

Son corps a été transféré vers la morgue du CHU d'Oran. Face à l'ampleur et à la complexité de l'intervention, un important dispositif de secours a été déployé. Quatre camions de secours, deux ambulances et un camion multifonction ont été mobilisés, auxquels se sont ajoutées une équipe de soutien et d'intervention initiale, une unité spécialisée dans les interventions en milieux pé-

rilleux (GRIMP) ainsi qu'une équipe cynotechnique dotée de chiens spécialement entraînés pour les opérations de recherche sous les décombres. L'intervention a été menée sous la conduite du directeur de la Protection civile de la wilaya d'Oran, le colonel Souiki Mahfoud. Cet accident tragique remet une nouvelle fois en lumière la vulnérabilité du vieux bâti du centre-ville d'Oran, où de nombreuses constructions anciennes présentent des signes de fragilité et nécessitent une surveillance et une prise en charge régulières.

DRAME AU SEIN DE LA FAMILLE DU CRA À ORAN Le bénévole engagé Nabil Khenata s'en va

Djamila M

La commission de wilaya du Croissant-Rouge algérien (CRA) à Oran a appris avec une profonde tristesse le décès, lundi matin, de Nabil Khenata, l'un de ses jeunes bénévoles. Une disparition qui a plongé sa famille, ses proches et ses compagnons de l'action humanitaire dans la peine, tout en suscitant une vive émotion au sein de la famille du CRA.

Engagé dans le bénévolat et attaché aux valeurs de solidarité, le défunt avait fait du service aux autres un engagement personnel. À travers son implication au sein de la commission de wilaya, il avait consacré une partie de son temps et de son énergie à différentes actions humanitaires, notamment au profit des personnes vulnérables et des nécessiteux.

Un engagement au service des plus fragiles

Au sein du CRA, le bénévolat repose avant tout sur une présence de terrain, une disponibilité constante et une volonté d'apporter aide et soutien à ceux qui en ont le plus besoin. C'est dans cet esprit que Nabil Khenata avait choisi de s'investir aux côtés de ses collègues et compagnons. Son décès laisse ainsi un vide parmi les bénévoles de la commission de wilaya d'Oran. Ses collègues se souviendront d'un jeune engagé qui avait partagé avec eux plusieurs initiatives et actions de solidarité. Une présence qui, au-delà des missions accomplies, aura laissé une empreinte humaine auprès de ceux qui l'ont côtoyé.

À la suite de cette douloureuse disparition, la présidente du Croissant-Rouge algérien, Dr Hamlaoui Ibtissam, a présenté ses sincères condoléances à la famille du défunt, exprimant sa compassion et sa solidarité à ses proches, à ses collègues ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles de la commission de wilaya d'Oran. À travers la disparition de Nabil Khenata, c'est aussi l'engagement souvent discret des bénévoles qui est rappelé. Ces derniers donnent de leur temps et de leur énergie sans attendre de contrepartie, contribuant ainsi à maintenir vivante la chaîne de solidarité au sein de la société. Si la disparition de Nabil Khenata constitue une perte douloureuse pour sa famille et ses compagnons, son souvenir restera associé aux valeurs de générosité, d'entraide et de dévouement qu'il avait choisi de servir. La commission de wilaya du CRA d'Oran adresse ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches, priant

Dieu Tout-Puissant de l'accueillir dans Sa vaste miséricorde et d'accorder patience et réconfort aux siens.

À Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

MASCARA

Deux chantiers locaux suivis avant leur mise en service

I. Yacine

Une salle de soins à Aïn El Beïda et les travaux de réhabilitation d'une école au centre-ville de Mascara figurent parmi les projets suivis sur le terrain ce lundi. Les deux opérations concernent directement l'accès aux services de santé et les conditions d'accueil des élèves à l'approche de la rentrée scolaire. Le premier chantier concerne la réalisation d'une salle de soins au quartier Aïn El Beïda, à Mascara. Lors d'une sortie de terrain non programmée, le wali de Mascara, Fouad Aïssi, s'est rendu sur le site afin de

constater l'état d'avancement des travaux. L'attention a porté sur le rythme du chantier et sur les conditions de réalisation de cette future structure sanitaire. Le wali a insisté sur le respect des normes de qualité ainsi que sur l'accélération des travaux afin de permettre la mise en service de l'équipement dans les meilleurs délais et de répondre aux besoins des habitants. La visite s'est poursuivie vers l'école Bekara Belhachemi, située au centre-ville de Mascara. L'établissement fait actuellement l'objet de travaux d'aménagement et de réhabilitation, alors que la rentrée scolaire 2026-2027 approche. En présence de la directrice de l'école, les

dernières interventions en cours ont été examinées sur place. Les travaux doivent être achevés dans les délais prévus afin de préparer l'établissement à l'accueil des élèves pour la prochaine année scolaire. Les deux opérations, suivies au cours de la même matinée, concernent ainsi deux équipements de proximité. D'un côté, une nouvelle structure de santé en cours de réalisation à Aïn El Beïda. De l'autre, un établissement scolaire en phase de réhabilitation avant la rentrée 2026-2027. La poursuite des travaux et le respect des délais annoncés constituent désormais les principales étapes pour ces deux chantiers.

CADRE DE VIE

La propreté urbaine au centre d'un suivi des communes

I. Yacine

La collecte des déchets, l'élimination des points noirs et l'amélioration des interventions dans les communes ont été examinées dimanche à Mascara. La situation de la propreté et de l'environnement dans les différentes communes de la wilaya a fait l'objet d'une réunion consacrée à ce dossier. Les responsables présents ont passé en revue la situation enregistrée dans plusieurs zones de la wilaya ainsi que les moyens mobilisés au niveau des communes. La nécessité d'améliorer la préparation des

interventions et d'intensifier les opérations de collecte et d'enlèvement des déchets a été soulignée. La réunion a également porté sur les points nécessitant une intervention et sur l'utilisation des moyens et des équipements mis à la disposition des collectivités locales. L'objectif affiché est d'assurer une meilleure prise en charge des opérations liées à la propreté dans les espaces urbains et les agglomérations. Une attention particulière a été accordée au suivi sur le terrain. Les insuffisances constatées doivent être prises en charge afin d'améliorer le fonctionnement du service public dans ce do-

maine et l'aspect général des villes et des zones d'habitation. Le wali de Mascara, Fouad Aïssi, a également insisté sur la participation des différents intervenants dans la gestion de ce dossier. La préservation de l'environnement et le développement d'une culture de la propreté auprès des citoyens ont aussi été évoqués au cours de cette rencontre. Cette rencontre s'inscrit dans le suivi régulier consacré à la propreté et à l'environnement à travers les communes de la wilaya de Mascara, avec une attention portée aux opérations de collecte, aux interventions sur le terrain et aux moyens mobilisés.

SAÏDA

Sensibilisation sur l'addiction aux écrans chez les plus jeunes

B.H

L'établissement hospitalier spécialisé « Hamdane Bakhta » de Saïda a organisé lundi une journée d'information et de sensibilisation sur le thème de l'addiction numérique et de l'usage excessif du téléphone portable, à l'attention des mères d'enfants suivis en pédiatrie et aux urgences.

Encadrée par les psychologues cliniciennes Sahraoui Aïnounah et Meziane Djahida, cette rencontre a abordé les conséquences de

l'exposition prolongée aux écrans sur la santé psychologique et le comportement des enfants.

Les échanges ont permis d'informer les participantes sur les bonnes pratiques à adopter, telles que la régulation du temps d'écran, le renforcement du dialogue familial et la promotion d'activités alternatives. Cette initiative s'inscrit dans une démarche plus large de prévention en santé mentale, visant à accompagner les familles face aux risques liés aux nouvelles technologies, indique la direction de l'hôpital.

TLEMCCEN

Neuf marchés de proximité dédiés aux fournitures scolaires

H.N

À quelques semaines de la rentrée scolaire 2026-2027, la wilaya de Tlemcen a mis en place un dispositif d'envoie pour accompagner les familles dans leurs achats de fournitures. Neuf marchés de proximité, exclusivement dédiés à la vente d'articles scolaires, ont été ouverts depuis dimanche sur l'ensemble du territoire, a indiqué lundi Hindouzi Nadjah, chargée de la gestion des affaires à la Direction du commerce intérieur et de la régulation du marché national. Ces espaces commerciaux temporaires sont répartis stratégiquement entre plusieurs communes de la wilaya. La ville de Tlemcen en accueille deux, tandis que la commune côtière de Ghazaouet en compte trois. Les communes de Mansou-

rah, Remchi, Maghnia et Sabra disposent chacune d'un marché dédié. Cette répartition vise à couvrir l'ensemble des bassins de population et à rapprocher l'offre des besoins des citoyens, y compris dans les zones périphériques. Au total, 40 exposants participent à cette opération, regroupant à la fois des commerçants spécialisés dans la vente de fournitures scolaires et des artisans locaux actifs dans la confection et la commercialisation de tabliers et vêtements scolaires. Organisés en étroite coordination avec la Chambre de commerce et d'industrie de la wilaya « Tafna » ainsi qu'avec le Centre de wilaya de distribution et d'édition pédagogique, ces marchés proposent une large gamme de produits : cahiers, stylos, cartables, livres, tabliers, uniformes et autres accessoires indispensables pour la ren-

trée. Les prix pratiqués sont adaptés au pouvoir d'achat des ménages, ce qui constitue un soulagement pour de nombreuses familles, particulièrement en cette période de l'année où les dépenses liées à la scolarité pèsent lourdement sur les budgets domestiques. La manifestation se poursuivra jusqu'à la fin du mois de septembre, afin de laisser aux familles le temps de s'approvisionner dans de bonnes conditions. Ce délai permet également de couvrir l'ensemble des besoins au fur et à mesure que la rentrée approche, et d'éviter les achats de dernière minute, souvent plus coûteux et plus stressants. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par les pouvoirs publics pour accompagner les citoyens face à l'augmentation des dépenses liées à la rentrée scolaire.

BÉCHAR

450 logements publics locatifs remis aux bénéficiaires

*B.Y*

L'Office de promotion et de gestion immobilière de Béchar (OPGI) a entamé lundi une opération de remise des clés à 450 bénéficiaires de logements publics locatifs, situés dans la nouvelle cité urbaine de Tighaliine, au nord-est de la commune de Béchar.

Cette distribution s'inscrit dans le cadre de la campagne de relogement lancée le 5 juillet dernier, à l'occasion du 64e anniversaire de l'Indépendance. Tous les moyens humains et logistiques ont été mobilisés pour garantir une remise dans de bonnes conditions. Les logements ont été raccordés aux réseaux d'eau, d'électricité et de gaz, afin d'assurer aux familles un accès immédiat aux services essentiels, précise la cellule de communication de l'OPGI.

RECHERCHE APPLIQUÉE L'Université Tahri-Mohamed et l'EPMC signent une convention de partenariat

*B.Y*

L'Université Tahri-Mohamed de Béchar (UTMB) et l'Entreprise de production des matériaux de construction (EPMC) ont récemment signé une convention de partenariat, en présence des autorités locales et des responsables des deux institutions. Cet accord vise à renforcer la coopération dans les domaines de la formation, de la recherche scientifique, du développement technologique et de l'innovation. Il prévoit notamment l'échange d'expertises, le rapprochement entre la recherche universitaire et les besoins industriels, ainsi que la promotion de la recherche appliquée dans le secteur des matériaux de construction. Les étudiants de l'UTMB pourront également bénéficier de stages pratiques au sein de l'EPMC, leur offrant l'opportunité de confronter leurs connaissances théoriques à une expérience professionnelle en milieu industriel. Cette convention constitue une avancée significative dans le renforcement des liens entre l'université et le tissu économique local.

CONSTANTINE

Une flotte renforcée pour assurer le transport scolaire à El Khroub

K.L

Une convention visant à renforcer le service de transport scolaire a été signée entre l'Assemblée populaire communale (APC) d'El Khroub, dans la wilaya de Constantine, et l'Établissement public de transport urbain et suburbain (ETUSC), a annoncé

lundi le président de cette collectivité locale, Mehdi Daas.

Cette convention prévoit la mobilisation de moyens de transport adaptés aux besoins des élèves, afin de garantir un service régulier, organisé et sécurisé.

L'objectif affiché est d'assurer un meilleur rendement scolaire en prévenant tout retard ou perturbation liés au transport,

souligne la même source.

Le service entrera en fonction dès le premier jour de la rentrée scolaire, fixée au 21 septembre 2026, a précisé M. Daas.

Cette initiative témoigne de la volonté des acteurs locaux de répondre aux préoccupations des familles et d'améliorer les conditions d'accès à l'éducation dans la commune.

EL-OUED

Le secteur professionnel propose 3 130 places dans 95 spécialités

N.B

La direction locale de la Formation et de l'Enseignement professionnels (DFEP) d'El-Oued a annoncé lundi l'ouverture de 3 130 places pédagogiques à l'occasion de la rentrée d'octobre 2026. Cette offre, diversifiée et adaptée aux besoins du marché du travail, a été définie sur la base de conventions signées avec des organismes administratifs et des établissements publics, a indiqué le directeur du secteur, Mohamed Boudjellida.

Les places se répartissent entre plusieurs modes de formation. Côté formations diplômantes, on compte 1 285 places en formation résidentielle, 708 en apprentissage, 25 en formation passerelle, 265 en cours du soir et 30 en établissements privés. Pour les formations qualifiantes, six modes sont proposés : 340 places en établissements privés, 170 pour la formation de la femme au foyer, 122 en milieu rural, 90 en qualification de 1er niveau, 60 pour les catégories



spécifiques et 35 en cours du soir. Ces formations couvrent 95 spécialités réparties dans 17 filières professionnelles, choisies pour leur adéquation avec les besoins locaux en main-d'œuvre qualifiée. La wilaya d'El-Oued dispose à cet effet de 40 établis-

sements de formation, répartis dans 22 communes, dont deux instituts nationaux spécialisés, 17 centres de formation professionnelle et d'apprentissage, 14 sections détachées en milieu rural et sept établissements privés.

BATNA

L'école supérieure élargit son offre avec l'informatique et l'IA



S.R

L'École nationale supérieure des énergies renouvelables, de l'environnement et du développement durable (ENSEREDD) de Fesdis, dans la wilaya de Batna, ouvrira dès la rentrée universitaire 2026-2027 un nouveau département d'informatique, a annoncé dimanche sa directrice, Leila Mokhnache.

Ce nouveau département, a-t-elle souligné dans une déclaration à la presse, « constitue une valeur ajoutée et reflète l'engagement de l'école à étendre son offre de formation en suivant les évolutions scientifiques et technologiques, contribuant ainsi à former des compétences capables d'innover et de répondre aux exigences de la transformation numérique et du développement national ». La première promotion sera composée d'étudiants titulaires du baccalauréat 2026, orientés vers l'école.

Ils pourront suivre des formations de pointe dans le domaine de l'informatique, y compris des spécialités intégrant l'intelligence artificielle et la technologie industrielle.

Ce nouveau cursus s'ajoutera au champ des sciences et technologies, qui propose déjà, après un tronc commun de deux ans, cinq spécialités : énergies renouvelables, génie des réseaux industriels et intelligence artificielle, microélectronique (conception de circuits intégrés), électrotechnique et hydrogène vert.

Par ailleurs, Mme Mokhnache a annoncé le lancement d'une formation conjointe algéro-italienne pour une première promotion en microélectronique, sur le modèle du partenariat algéro-allemand dans le domaine de l'hydrogène vert, dont la première promotion, composée de 24 ingénieurs, a été diplômée en fin d'année universitaire 2025-2026. Enfin, des travaux d'extension des installations pédagogiques sont en cours, pour une capacité totale d'environ 1 000 places, incluant la construction de nouveaux laboratoires de recherche et le réaménagement des auditoriums, afin d'offrir de meilleures conditions d'étude aux étudiants et à leurs encadrants.

KHENCHELA

Un nouvel institut de 2 000 places bientôt réceptionné

S.Y

L'Institut des sciences et de la technologie, implanté au pôle universitaire « Abdelhak Rafik Bererhi » de Khenchela, sera réceptionné prochainement, a indiqué dimanche le directeur local des équipements publics, Abdelouahab Boudib. D'une capacité de 2 000 places pédagogiques, l'établissement affiche un taux d'avancement des travaux de 98 % et sa réception est prévue avant la rentrée universitaire, à la fin du mois de septembre.

Les services de la direction assurent un suivi rigoureux des opérations, en coordination avec les entreprises chargées de la réalisation, afin de lever les éventuels obstacles techniques et de respecter les délais impartis. L'institut comprendra huit amphithéâtres, des salles de travaux dirigés, des laboratoires, une bibliothèque, un pavillon administratif, une salle pour les enseignants, ainsi que d'autres équipements nécessaires à son bon fonctionnement. Conçu selon des critères architecturaux modernes, il offrira un environnement d'apprentissage idéal pour les étudiants et les enseignants. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme public de développement des infrastructures universitaires, visant à renforcer l'offre de formation et à désengorger les structures existantes, notamment celles situées dans la commune d'El-Hamma.

OUM EL BOUAGHI

410 millions DA pour raccorder huit localités reculées au réseau de gaz naturel

B.F

Une enveloppe financière de 410 millions de dinars a été mobilisée pour raccorder huit localités reculées de plusieurs communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi au réseau de gaz naturel, a annoncé dimanche la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz.

Narimène Benzelikha, cheffe du service de communication de cette direction, a précisé que cette somme, inscrite au titre du programme sectoriel 2026, permettra la réalisation d'un réseau de distribution d'une longueur linéaire totale de 225,56 km. Les localités concernées par ce raccordement sont les mechtas de Theniet El Kebech (commune d'Ain Zitoune), Remadia Medjen (Oued Nini), Khetala (Meskiana), Bir Boumaaza (Ain Diss), Henchir Ouled Selam (Souk Naamane), Bir Boukhari (Zorg), ainsi que Legsaï et Mezara Kahla (F'kirina).

L'objectif de ces opérations est d'acheminer cette énergie essentielle aux populations de ces zones isolées, améliorant ainsi leurs conditions de vie et contribuant à leur désenclavement énergétique, a conclu Mme Benzelikha.

EXÉCUTION DES RAVISSEURS ET AGRESSEURS D'ENFANTS

Une étape décisive dans la lutte contre ces crimes

Les instances nationales et les experts juridiques ont salué la décision du président Abdelmadjid Tebboune de modifier le Code pénal afin d'y inclure la peine de mort pour les ravisseurs et agresseurs d'enfants. Ils y voient une étape décisive pour renforcer la dissuasion et lutter efficacement contre ce type de criminalité.

Dans une déclaration à l'APS, la Commissaire nationale à la protection de l'enfance, Mme Meriem Cherfi, a considéré la directive présidentielle modifiant le Code pénal pour y inclure la peine de mort pour les ravisseurs et agresseurs d'enfants comme une manifestation du « grand souci que le président de la République porte à la protection des enfants et à la sauvegarde de leur sécurité et de leur bien-être ».

Cette décision reflète également « l'engagement de l'État algérien à lutter fermement contre les crimes visant les enfants, en particulier ceux liés à l'enlèvement et aux graves agressions et violations des droits de l'enfant qui en résultent ».

À cet égard, Mme Cherfi a déclaré que le renforcement des peines pour ce type de crime envoie « un message fort : la protection de l'enfance est une responsabilité nationale et une priorité absolue », ajoutant que cette mesure « renforcera les efforts de l'État pour offrir un environnement sûr qui garantisse



aux enfants leur droit à la protection, à leur développement et à la sécurité ».

Pour sa part, le directeur de l'Agence nationale de promotion de la santé et de la recherche pour le développement, Moustapha Khiati, a souligné que les cas d'agressions sur mineurs récemment recensés « ont ébranlé les fondements de la société algérienne et suscité l'indignation de la population, qui réclame depuis longtemps la peine de mort pour les auteurs de ces actes criminels ». À la lumière de ces éléments, M. Khiati a qualifié d'« initiative louable » l'initiative du Président visant à élargir le champ d'application de la peine de mort, afin d'y inclure non seulement les incendiaires et les auteurs d'incendies volontaires,

mais aussi les ravisseurs et les agresseurs de mineurs. Il y voit « une véritable réponse à une demande populaire, permettant ainsi aux coupables de recevoir la peine qu'ils méritent après avoir été déshumanisés ». Pour sa part, le professeur de droit Moussa Boudehane a souligné la volonté du Président d'orienter l'action législative vers le renforcement de la protection des mineurs.

M. Boudehane a insisté sur le fait que l'application de cette peine aux personnes impliquées dans l'enlèvement et la maltraitance de mineurs « ne porte pas atteinte aux libertés publiques ni aux droits de l'homme, car elle constitue une protection pour la société dans son ensemble et une garantie du respect des fondements de la justice ». Kheira Ben

Salem, professeur de sciences juridiques à l'université Djilali Bounaama de Khemis Miliana (Aïn Defla), estime que le durcissement des peines pour les auteurs de crimes aussi odieux « contribuera significativement à leur réduction ».

Elle ajoute que les directives du Président concernant les crimes portant atteinte aux droits des mineurs sont « claires et décisives ». Elle conclut que la réforme du code pénal ne se limite pas à l'acte criminel lui-même, mais s'étend à ses conséquences, soulignant que l'application de la peine de mort pour ces crimes « est proportionnée à la nature et à la gravité du crime commis, ainsi qu'à la menace qu'il représente pour la sécurité publique ».

ACCÉLÉRATION DES PROJETS FERROVIAIRES

Les directives présidentielles témoignent d'une stratégie visionnaire

Des experts économiques ont salué les directives émises dimanche par le Président Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il présidait, concernant l'accélération de l'achèvement de la ligne ferroviaire reliant Tamanrasset au nord du pays.

Ces directives sont perçues comme le reflet d'une vision stratégique claire visant à renforcer la position de l'Algérie et à transformer les grands projets en un moteur de diversification de l'économie nationale.

Dans ce contexte, l'économiste Abdelkader Slimani a expliqué à l'APS que les directives du Président en la matière constituent « une vision stratégique et économique claire, destinée à transformer les grands projets publics, de simples investissements d'infrastructure, en un moteur de production natio-

nale, un levier de diversification de l'économie et un moyen de réduire la facture des importations ».

Il a ajouté que l'investissement dans les lignes ferroviaires du Sud ouvre la voie à la création de nouvelles chaînes de valeur et à la connexion de la production nationale aux marchés africains, transformant ainsi le Sud d'une zone de transit géographique en un espace de production, d'investissement et de commerce.

M. Slimani a souligné que l'objectif de mise en service de la ligne ferroviaire reliant le nord de l'Algérie à Tamanrasset d'ici fin 2028 témoigne du statut de « priorité nationale majeure » de ce projet.

Il a expliqué que la ligne, qui traverse Laghouat, Ghardaïa, El Menia et Aïn Salah, ne devait pas être perçue comme un simple projet de transport, mais comme un corridor économique et stra-

tégique qui redessiner le paysage économique algérien en reliant le nord et le sud du pays, en attirant les investissements et en stimulant l'activité industrielle, minière, agricole et commerciale. Il a également souligné que la ligne de Tamanrasset pourrait devenir un prolongement logistique de l'Algérie au cœur de l'Afrique, grâce à sa connexion aux réseaux routiers et corridors transsahariens.

Concernant l'augmentation de la production des institutions et entreprises nationales pour répondre aux besoins des grands projets, l'expert a considéré la directive présidentielle comme un tournant majeur dans la philosophie de l'investissement public, faisant des grands projets un moteur pour l'industrie nationale et mobilisant parallèlement l'industrie vers des ateliers de grande envergure. Pour sa part, l'analyste économique Houari Ti-

guerci a estimé que les directives présidentielles s'inscrivaient dans une vision économique visant à transformer les grands projets publics, d'investissements d'infrastructure, en moteurs de production nationale, en leviers de diversification et en un moyen de réduire la facture des importations. M. Tiguerici a souligné l'importance stratégique de la ligne ferroviaire reliant le nord du pays à Tamanrasset, insistant sur le fait que ce projet dépasse sa seule dimension logistique et peut contribuer à redessiner le paysage économique du sud en reliant les zones de production, les mines et les pôles d'activité aux marchés et ports nationaux. Dans le même esprit, il a insisté sur l'importance de la directive présidentielle relative à l'intégration des grands projets d'infrastructure dans le cadre du doublement de la production nationale.

LIGUE ARABE L'Algérie réaffirme sa position en faveur de la cause palestinienne

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a participé, lundi au Caire, aux travaux de la 166e session ordinaire du Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel, indique un communiqué du ministère.

La réunion, présidée par la République tunisienne, pays frère, a examiné un nombre de questions inscrites à son ordre du jour, en tête comprenant les derniers développements de la question palestinienne, les répercussions de l'escalade militaire sur la région du Golfe arabe et la situation tendue dans le nombre de pays arabes, précise la même source.

Le Conseil a également adopté une série de décisions, qui traduisent les positions arabes constantes à l'égard de ces différentes questions et soulignent la nécessité de consolider la solidarité arabe et d'intensifier les efforts visant à faire face aux crises et à relever les défis auxquels la région est confrontée, ajoute le communiqué.

Des décisions liées au fonctionnement du Secrétariat général de la Ligue ont, par ailleurs, été examinées et adoptées, selon la même source. Dans une allocution prononcée lors des travaux de cette session, le ministre d'Etat a réaffirmé « les positions constantes de l'Algérie en faveur du peuple palestinien et de sa juste cause, ainsi que son soutien à ses droits légitimes et inaliénables, à leur tête son droit à l'établissement de son Etat indépendant et souverain dans ses frontières reconnues et avec El-Qods comme capitale », précise le communiqué.

M. Attaf a également réitéré « la pleine solidarité de l'Algérie avec les pays arabes victimes d'attaques », pertinente « la nécessité d'adopter une approche globale pour le règlement des crises que connaît la région, en s'attaquant à leurs causes profondes et en privilégiant les solutions politiques et le dialogue, afin de garantir le rétablissement de la sécurité et de la stabilité et de préserver la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale des Etats arabes ».

Dans ce sillage, le ministre d'Etat a insisté sur l'importance de promouvoir et de renforcer l'action arabe commune, mettant en exergue « le soutien de l'Algérie au processus de réforme de la Ligue arabe et au développement de ses mécanismes de travail, afin de lui permettre de jouer un rôle plus actif dans la défense des intérêts arabes communs et de relever les défis croissants induits par les développements rapides dans la région ».

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

Quatre personnes écrouées pour incendies de forêt

Wassila. B

Quatre personnes ont été placées en détention provisoire lundi, accusées d'avoir provoqué des incendies de forêt dans les wilayas de Sétif et de Tizi Ouzou, selon un communiqué du parquet du Pôle national de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée du tribunal de Sidi M'hamed. Le communiqué précise que « conformément à l'article 19 du Code de procédure pénale, le parquet du Pôle national de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée du tribunal de Sidi M'hamed informe le public que, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, la subversion et la criminalité transnationale organisée, et compte tenu des incendies de forêt qui ont récemment touché certaines wilayas du pays, il a instruit trois affaires liées à des groupes criminels ayant provoqué des incendies de forêt. » Le communiqué indique que le



premier cas concerne « Ben Moumen Mehdi, qui a mis le feu à un sous-bois dense et sec près de la zone boisée sur la route d'El-Abar, à proximité de la résidence étudiante de Tizi Ouzou. Il a été appréhendé sur le fait par un groupe de citoyens, et une vidéo a été retrouvée le montrant en train de déclencher l'incendie à l'endroit même où il a pris naissance. » Le deuxième cas concerne « l'arrestation de Mouzni Merzouk après qu'il a délibérément incendié la forêt dans la zone connue sous le nom d'Ait Aissa Ouziane, dans la municipalité

de Maatkas, wilaya de Tizi Ouzou. Une vidéo a été retrouvée le montrant en train de déclencher l'incendie à l'endroit même où il a pris naissance, ainsi que de jeter des pierres sur les membres de la Protection civile qui tentaient d'éteindre les flammes. Il a également déclaré sympathiser avec l'organisation terroriste MAK. » Le troisième cas concerne l'incendie criminel de broussailles et d'arbres forestiers dans la forêt de Mentanou, dans la municipalité de Tizi N'Bechar, wilaya de Sétif, par deux individus. Les personnes concernées sont Chatti

Imad et Berbach Slimane, dont la présence sur les lieux de l'incendie a été confirmée par analyse médico-légale. Suite à l'enquête préliminaire menée par l'Unité de recherche et d'intervention de la Direction wilayale de la sécurité de Tizi Ouzou et le Service de recherche et d'enquête de la Gendarmerie nationale à Sétif, les quatre membres présumés du réseau criminel ont été appréhendés. L'enquête a révélé leur implication dans l'incendie criminel d'une forêt domaniale. « Le 7 septembre 2026, après leur présentation, les suspects ont été mis en examen pour les délits de sabotage ayant entraîné la mise en danger de personnes, de biens et de la sécurité, ainsi que pour le délit d'incendie volontaire d'une forêt domaniale, actes prévus et punissables par les articles 87 bis du Code pénal et 138 de la loi relative aux forêts et aux ressources forestières. » Après avoir interrogé les accusés, le juge d'instruction a ordonné leur détention provisoire, selon la même source.

BDL

Plus de 2514 milliards DA de crédits accordés à la fin juin 2026

Le total des crédits accordés par la Banque de développement local (BDL) à ses clients a dépassé 2,514 milliards DA au 30 juin 2026, dont 1,019 milliards DA de crédits d'investissement, a indiqué lundi le PDG de la banque, Mustapha Ferfera.

Intervenant lors des travaux de l'Assemblée générale ordinaire (AGO) de la banque, M. Ferfera a précisé que ces indicateurs suggèrent "la dynamique de l'activité commerciale de la banque et sa capacité à mobiliser des ressources, à les orienter vers le financement des investissements et à accompagner les entreprises, les professionnels et les particuliers".

Le budget global de la banque a dépassé, durant la même période, 2,397 milliards DA, tandis que les ressources recueillies auprès de la clientèle ont dépassé 1,930 milliards DA, avec un produit net bancaire évitant les 42 milliards DA, a-t-il ajouté. La prochaine étape sera axée sur la poursuite du renforcement de la collecte des ressources, l'intensification du financement de l'économie nationale et le développement de l'activité commerciale, tout en préservant les équilibres financiers et prudentiels de la banque, a souligné le responsable.

Les priorités de la banque comprennent également l'accélération de la transformation numérique, le développement des moyens de paiement et l'amélioration de la qualité des services, at-il poursuivi, mettant en avant les "atouts robustes" dont dispose la banque, en même de lui permettre de "rehausser son niveau de performance" et de "réaliser des résultats plus durables". Les travaux de l'AGO de la banque, introduits au compartiment principal des actions de la Bourse d'Alger en mars 2025, se sont déployés en présence du Directeur général du Trésor et de la Comptabilité au ministère des Finances, Hadj Mohamed Seba, et des actionnaires de la banque (particuliers, investisseurs institutionnels et personnes morales). A cette occasion, les participants ont approuvé le passage d'un mode de gouvernance dissocié, fondé sur la séparation entre les fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général, à un mode de gouvernance unifié, regroupant les fonctions de présidence du conseil d'administration et de direction générale dans le poste de PDG, dans le but de renforcer l'efficacité du système de gouvernance de la banque et de l'adapter à son nouvel environnement institutionnel.

INCENDIES À JIJEL

Les listes des sinistrés à indemniser finalisées

Les listes des sinistrés devant être indemnisés à la suite des pertes causées par les récents incendies dans la wilaya de Jijel seront arrêtées "d'ici ce mardi au plus tard pour permettre le versement, immédiatement après, des indemnisations", a indiqué, lundi, le wali, Ahmed Meguelati. Le chef de l'exécutif local, qui effectuait une visite d'inspection dans la zone de Tisbilat (commune de Djemaâ Beni Hbib) où sont effectués des travaux de remise en état des installations touchées, a souligné, dans une déclaration à la presse, que le versement des indemnités par la banque nationale de l'habitat (BNH) sera "entamé immédiatement après l'approbation des listes des bénéficiaires". S'agissant des travaux en cours en vue du rétablissement des différents services publics, M. Meguelati

a affirmé que "jusqu'à dimanche (hier), pas moins de 129 villages ont été raccordés à nouveau au réseau électrique, en attendant que ce chiffre soit porté à 151 villages d'ici à lundi". Le wali a rappelé, à ce propos, que le groupe Sonelgaz a "mobilisé plus de 100 équipes et plusieurs entreprises fortes de 550 travailleurs, en vue de rétablir l'électricité dans les zones touchées par les incendies au moyen de la réhabilitation de quelque 300 km du réseau de moyenne et de basse tension". Le même responsable a également indiqué, dans le même contexte, que les services de la direction de l'hydraulique ont « réalisé les opérations de réhabilitation du réseau d'alimentation en eau potable dans les communes touchées par les récents incendies ».

LIGNE MINIÈRE EST

Les essais techniques prévus début octobre

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, lundi, une réunion de coordination consacrée au suivi de l'état d'avancement des travaux du projet de la ligne minière Est Annaba-Souk Ahras-Tébessa-Djebel Onk-Blad El Hadba, sur une distance de 422 km.

Cette fait suite aux décisions issues de la Conseil des ministres, présidée dimanche par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatif au parachèvement des projets d'infrastructures dans les délais impartis, réunion notamment le projet de la ligne minière Est.

Au cours de la réunion, des

exposés ont été présentés sur l'état d'avancement des travaux au niveau des chantiers des tronçons dont les différentes parties sont au stade final. Il s'agit du tronçon Annaba-Bouchegouf, sur 54 km, du tronçon de contournement Tébessa-Tanoukla, sur 43 km, et du tronçon Drea-Oued Kebrit, sur 30 km.

Le ministre a souligné l'importance d'accélérer la cadence des travaux et d'achever les dernières opérations au niveau de ces trois tronçons, afin de permettre la réalisation d'essais techniques du train sur une distance totale de 127 km durant la première semaine du mois d'octobre prochain.

Un exposé a également été présenté sur l'état d'avancement

des travaux confiés aux entreprises nationales au niveau du tronçon Bouchegouf-Ain Senour, sur 72 km. A cet effet, le ministre a donné des instructions pour mobiliser l'ensemble des moyens disponibles et renforcer les chantiers avec les ressources nécessaires, en vue d'accélérer la cadence de réalisation et d'achever les travaux dans les délais impartis. Dans le même contexte, l'état d'avancement des travaux de modernisation de la ligne ferroviaire dépendant d'Ain Senour à Drea, sur 34 km, a été évalué. Le ministre a donné ainsi des orientations aux entreprises de réalisation et aux chefs de projet afin d'intensifier la coordination et le suivi sur le terrain, d'accélérer la cadence des tra-

vaux et d'achever ce tronçon dans les délais fixés.

APN

Boufedeché reçoit le président de l'ANIE

La présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Khalida Boufedeché, a reçu, lundi à Alger, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Saad Arous, qui lui a rendu une visite de courtoisie, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

A cette occasion, Mme Boufedeché a souligné l'importance du rôle joué par l'ANIE dans "le renforcement de la pratique démocratique et la consolidation de l'Etat des institutions", précise la même source.

Elle a également insisté sur la nécessité de "poursuivre la coordination et la coopération entre les différentes institutions constitutionnelles, de manière à soutenir le processus des réformes nationales et à renforcer la confiance dans les institutions et la pratique électorale".

De son côté, M. Arous a salué le rôle institutionnel de l'APN, réaffirmant la détermination de l'ANIE à "poursuivre l'accomplissement de ses missions au service de l'intérêt national et à renforcer la confiance dans le processus électoral", conclut le communiqué.

FAUSSES DÉCLARATIONS SUR LES IMPORTATIONS

Tebboune prend les mesures nécessaires

Wassila. B

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion pour s'enquérir de près des données publiées récemment par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations et prendre les mesures nécessaires à l'encontre des auteurs de fausses déclarations, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Suite à la publication des données émanant du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a convoqué le Premier ministre et nombre de responsables directs des secteurs du Commerce et des Finances, afin de s'enquérir de près de ces données qui touchent directement à l'économie nationale et aux



deniers publics, et de prendre les mesures nécessaires à l'encontre des auteurs de fausses déclarations, qui visent à épuiser les ressources du Trésor public

dans le cadre d'un plan minutieusement préparé pour saper les fondements de l'économie nationale", lit-on dans le communiqué.

RÉGULATION DU MARCHÉ

Vers la mise en place d'un mécanisme numérique

R. N

La ministre, Haut-commissaire à la numérisation, Mme Meriem Benmouloud, et la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Mme Amel Abdellatif, ont présidé une deuxième réunion consacrée au renforcement de l'intégration entre les différents secteurs et à l'identification des sources de données et des mécanismes de leur production et mise à jour, afin d'en garantir la fiabilité et la cohérence, indique lundi un communiqué du Haut-commissariat.

"Sur instruction du Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, et dans le cadre de la poursuite des travaux visant à mettre en place

un mécanisme numérique unifié de régulation du marché national, une deuxième réunion de travail s'est tenue dimanche au siège du Haut-commissariat à la numérisation, présidée par la ministre, Haut-commissaire à la numérisation, Mme Meriem Benmouloud, et la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Mme Amel Abdellatif, en présence de cadres et des représentants des secteurs concernés", précise la même source. Les travaux de la réunion ont porté sur "l'unification de la vision et le renforcement de l'intégration entre les différents secteurs, à travers la définition des rôles et responsabilités, ainsi que l'identification des sources de données et des mécanismes de leur production et

mise à jour, de manière à garantir leur fiabilité et cohérence, conformément à une approche fondée sur un dispositif de gouvernance des données consacré par le décret présidentiel n 25-320 du 30 décembre 2025".

Les deux ministres ont également souligné « la nécessité de maintenir la coordination des efforts et de parachever le processus de mise en place d'un système numérique national unifié et intégré, permettant un suivi précis et en temps réel de la traçabilité des produits de grande consommation et offrant une vision fiable et globale à même de soutenir la prise de décision et de renforcer l'efficacité de la régulation et de l'approvisionnement du marché national ».

TÉLÉCOMMUNICATIONS MOBILES

3000 localités à faible densité seront couvertes

L'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPC) a lancé, lundi, une adjudication par appel à la concurrence pour la couverture de 3000 localités à faible densité de population à travers les différentes régions du pays, par un réseau public de télécommunications mobiles, indique un communiqué de l'ARPC.

« Dans le cadre des missions qui lui sont confiées, et conformément aux dispositions de la loi 18-04 du 10 mai 2018 fixant les règles générales de la Poste et des communications électroniques, l'Autorité de régulation de la Poste et des communications électroniques a lancé aujourd'hui, lundi 7 septembre 2026, une adjudication par appel à la concurrence pour la couverture de 3000 localités à faible densité de population à travers les différentes régions du pays, par un réseau public de télécommunications mobiles", précise la même source.

"Cette opérations s'inscrit dans le cadre des recommandations des hautes autorités visant à garantir la fourniture du service universel des communications électroniques, notamment à travers le renforcement de l'accès aux services inter-

net, contribuant ainsi à réduire les disparités entre les groupes de population".

Selon le communiqué, "cette initiative vise également à contribuer au soutien du développement numérique, social et économique des localités à faible densité de population, ainsi qu'au renforcement de la cohésion sociale et de l'aménagement du territoire, à travers la mise à disposition des services de communications électroniques de manière plus large au profit des citoyens, déterminant de leur localisation géographique".

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé, lundi dans un communiqué, le lancement de la plus vaste opération de généralisation des services de télécommunications au profit de 3.000 localités à travers le pays, en vue de renforcer la couverture nationale en matière de services de télécommunications.

Le ministère a lancé, lundi, un appel d'offres dans le cadre du service universel des communications électroniques, au niveau de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPC), lit-on dans le communiqué qui précise que cette opération, "la plus importante du genre dans ce do-

maine", bénéficiera à 3.000 localités à travers l'ensemble des wilayas du pays, notamment les zones à faible densité de population (moins de 2.000 habitants), la réalisation de cette opération étant entièrement financée. par l'État. Le cahier des charges vise à "permettre aux opérateurs de communications électroniques de soumettre leurs offres pour assurer la couverture et fournir les services dans les zones concernées", de manière à élargir la portée des réseaux et à réduire la fracture numérique dans les zones rurales et difficiles d'accès.

Cette opération dont le délai maximal de ne devrait pas dépasser 18 mois, s'inscrit dans le cadre du service universel, qui constitue l'un des principaux mécanismes visant à consacrer le principe d'égalité d'accès aux services de télécommunications.

A travers cette opération, le ministère de la Poste et des Télécommunications poursuit ses efforts visant à « réduire la fracture numérique et à renforcer la couverture nationale, afin de garantir à tous les citoyens le droit d'accès aux services de télécommunications », conclut le communiqué.

EDITO

Une fermeté nécessaire pour préserver la souveraineté économique

Wassila. B

La décision clairvoyante du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, est absolument à saluer car le président a su, avec une réactivité exemplaire, prendre le taureau par les cornes face à un scandale d'une gravité inouïe. Dès la révélation des données alarmantes par le ministère du Commerce extérieur, le chef de l'État a convoqué une réunion restreinte avec les plus hauts responsables des secteurs financiers et commerciaux, démontrant ainsi sa maîtrise des dossiers et son engagement sans faille à protéger les deniers publics. Cette célérité dans l'action est le signe d'un leadership éclairé, qui place l'intérêt supérieur de la nation au-dessus de toute considération partisane ou corporatiste.

Les chiffres publiés samedi dernier sont proprement ahurissants : près de 4 000 micro-entreprises, employant moins de cinq salariés chacune, ont déposé des programmes prévisionnels d'importation (PPI) pour le second semestre 2026 représentant un montant global de 130 milliards de dollars, soit près du double du record historique des importations algériennes.

Une telle disproportion ne peut être le fruit du hasard ou d'une simple erreur de calcul. Le président Tebboune a eu raison de dénoncer un « plan minutieusement préparé » visant à vider les caisses de l'État et à saper les fondements de notre économie. En ordonnant des sanctions fermes contre ces opérateurs véreux, il envoie un message clair : l'Algérie ne sera plus une terre d'impunité pour les prédateurs qui cherchent à détourner les ressources nationales au détriment du peuple.

Cette offensive contre la fraude et les fausses déclarations s'inscrit parfaitement dans la vision de renouveau économique portée par le président depuis son accession à la magistrature suprême. En exigeant une enquête approfondie sur les importations antérieures et en vérifiant la cohérence entre les quantités déclarées et les capacités réelles de production de ces entreprises, le chef de l'État pose les jalons d'une véritable moralisation du commerce extérieur. Loin d'être une mesure punitive hâtive, cette initiative protège les opérateurs honnêtes et encourage l'investissement productif local, conformément à la politique de substitution aux importations et de relance industrielle chère au président Tebboune.

Cette décision courageuse mérite le soutien de tous les Algériens soucieux de voir leur pays s'affranchir de la dépendance extérieure et de la gabegie. Le président Tebboune prouve une fois de plus qu'il est à la hauteur des défis, en osant s'attaquer à des pratiques ancrées qui ont longtemps grevé notre balance commerciale. Les autorités judiciaires et douanières vont appliquer avec la plus grande rigueur les directives présidentielles, afin que ces sanctions exemplaires dissuadent à jamais toute tentative de manipulation. L'Algérie nouvelle, celle que nous bâtissons ensemble, ne tolérera plus les fausses déclarations ni les atteintes à sa souveraineté économique. Honneur au président qui, par sa fermeté, redonne confiance et dignité à la nation.

DÉBLAIEMENT DES GRAVITS À GHAZA

Alerte albanaise sur le risque de disparition des preuves des crimes sionistes

Le déblayement des gravats dans la bande de Ghaza sous contrôle militaire de l'occupation "ne doit pas devenir un moyen d'effacer les traces" des crimes sionistes lors de la guerre génocidaire contre l'enclave palestinienne, a affirmé, lundi, la Rapporteuse spéciale de l'ONU sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens, Francesca Albanese.

"Le retrait, le concassage et le déplacement des gravats à Ghaza ne doivent pas détruire les éléments de preuve de crimes internationaux ni empêcher la récupération et l'identification des dépouilles humaines", a souligné Mme Albanese dans un communiqué. Elle a précisé que "les graviats de Ghaza contien-



ent des restes humains et des éléments matériels importants pour enquêter sur des crimes internationaux présumés". Dans un rapport publié en avril, la Banque mondiale, l'Union européenne et les Nations unies avaient estimé que Ghaza comptait 68 millions de tonnes de graviats provenant de bâtiments

détruits ou endommagés par l'occupation sioniste. Mme Albanese, citant les autorités palestiniennes, affirme que plus de 10.000 personnes seraient encore ensevelies sous les débris, alors que "près de 70% de Ghaza est soumis à des restrictions d'accès et à différents degrés de contrôle militaire sioniste". En

janvier 2024, la Cour internationale de justice (CIJ) avait ordonné à l'entité sioniste de prendre des mesures pour empêcher la destruction et assurer la conservation des éléments de preuve relatifs aux violations de la Convention sur le génocide, a rappelé Mme Albanese. "Les acteurs étatiques et les entreprises impliqués dans leur retrait (des gravats) doivent savoir qu'en détruisant des éléments de preuve de crimes internationaux, ils pourraient engager leur responsabilité pénale", at-elle averti. Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza, en cours depuis le 7 octobre 2023, s'est alourdi à 73.658 martyrs et 174.622 blessés, ont indiqué lundi les autorités sanitaires palestiniennes.

LIBAN

11 martyrs et 5 blessés dans des raids sionistes contre le sud du pays

Onze personnes sont tombées en martyrs et cinq (5) autres ont été blessées, lundi, dans des raids menés par l'aviation de guerre sioniste contre un immeuble résidentiel et un véhicule civil dans la localité de Kafer Remmane, dans le sud du Liban.

Selon l'Agence nationale d'information libanaise (ANI), un raid aérien a ciblé un immeuble résidentiel de trois étages dans la localité de Kafer Remmane, faisant neuf martyrs, dont deux nourrissons, et cinq blessés.

Un drone de l'occupation sioniste a également ciblé un véhicule

civil dans la même localité, faisant deux martyrs parmi les secouristes qui se trouvent à bord.

Dans le même contexte, l'aviation de guerre sioniste a mené une série de raids contre les régions d'Al-Nabatiyah Al-Fawqa et Arab Salim, dont l'un a détruit une habitation à Arab Salim.

Ces raids interviennent alors que la tension et l'escalade se maintiennent dans le sud du Liban, sur fond de craintes d'une élargissement des attaques de l'occupation sioniste et du ciblage d'autres zones résidentielles.

RUSSIE

Au moins 11 morts dans une avalanche dans le Caucase du Nord

Au moins 11 personnes ont été tuées, six autres blessés et six portées disparues après qu'une avalanche ait frappé un groupe d'alpinistes dans la région russe de Kabardino-Balkarie, dans le Caucase du Nord, a indiqué lundi le ministère russe des

Situations d'urgence. Le groupe comptait 33 personnes au total. Les blessés ont été transférés dans des établissements médicaux locaux, tandis que les équipes de secours poursuivaient les recherches des disparus, a indiqué le ministère russe, dans un commu-

niqué. Les opérations de recherche et de sauvetage en cours sont entravées par le terrain montagneux difficile et les mauvaises conditions météorologiques, mais les autorités ont déclaré qu'elles se poursuivraient dans la mesure où les conditions le permettent.

ETATS-UNIS

Un avion-cargo sort de piste à Miami, cinq morts et cinq blessés

Cinq personnes ont été tuées et cinq autres blessées dimanche lorsqu'un avion-cargo d'Amazon est sorti en bout de piste à l'aéroport international de Miami, percutant plusieurs véhicules et prenant feu, ont indiqué les autorités locales.

"Nous savons maintenant que cinq personnes ont perdu la vie et que cinq autres ont été blessées", a déclaré la maire du comté de Miami-Dade Daniella Levine Cava au cours d'une conférence de presse donnée à l'aéroport, un peu moins de trois heures après l'accident.

Parmi les personnes blessées, trois se trouvent dans un "état critique" et les deux

autres ont été transportées vers un hôpital local, a ajouté le chef des pompiers de Miami-Dade Ray Jadallah.

L'accident s'est produit en début d'après-midi, juste avant 14h00 locales.

Le régulateur américain de l'aviation (FAA) a indiqué que l'avion-cargo impliqué était le vol Prime Air 7598, un Boeing 767-300 en provenance de Porto Rico, et a annoncé ouvrir une enquête. "Le vol Prime Air 7598 est sorti en bout de piste de l'aéroport international de Miami (...) à environ 14h00, laissant l'appareil arrêté au nord-ouest de l'aéroport", a fait état l'aéroport floridien sur les réseaux sociaux.

"Il s'est immobilisé dans un champ adjacent à l'aéroport", a précisé Daniella Levine Cava à la presse.

Le responsable des pompiers locaux a confirmé que l'appareil avait percuté plusieurs véhicules, conduisant ses équipes à mener "une opération de désincarcération complexe" pour porter secours à "plusieurs victimes qui étaient coincées à l'intérieur".

"Les pompiers ont également eu à sortir le pilote et le copilote, piégés dans le cockpit, alors que les moteurs de l'avion étaient "en feu", at-il expliqué. Il a enfin précisé que ses équipes s'employaient à maîtriser une fuite de kérosène à l'arrière de l'appareil.

EXPLOSIONS DANS UNE INSTALLATION MILITAIRE EN BOLIVIE

Six morts, 11 disparus

Le ministère bolivien de la Défense a porté dimanche à six le nombre de morts dans des explosions survenues sur un site militaire où était stocké du matériel pyrotechnique.

Les déflagrations se produisent vendredi après-midi à Viacha, une ville de 100.000 habitants à une trentaine de kilomètres de La Paz.

Les secouristes ont découvert trois nouveaux corps parmi les débris, selon un communiqué du ministère dimanche, portant le bilan à six morts, dont trois soldats.

"Le nombre de personnes décédées à la suite des explosions survenues vendredi dans des installations militaires de Viacha s'élève désormais à six", a indiqué le ministère.

Il a précisé que le site abritait des feux d'artifice saisis, des grenades et des explosifs à base de TNT. Les équipes de secours poursuivent leurs recherches pour retrouver des corps parmi les débris.

"Il reste encore des sites touchés, du matériel qui doit être examiné par des spécialistes et des structures endommagées", a déclaré le ministre de la Défense, Ernesto Justiniano. Le ministère de la Défense a par ailleurs dénombré 84 blessés.

INDONÉSIE

11 morts dont 6 enfants dans un incendie en Papouasie

Onze personnes dont six enfants ont trouvé la mort dans un incendie qui a ravagé dans la nuit de dimanche à lundi un marché à Paniai, dans la province de Papouasie centrale, à l'extrême est de l'Indonésie, a annoncé la police.

Le feu s'est déclaré peu après minuit et s'est rapidement propagé à plusieurs maisons-boutiques, a déclaré le porte-parole de la police locale, Henry J. Manurung.

"Les agents ont découvert onze victimes décédées des suites de brûlures. Parmi ces onze victimes, cinq étaient des adultes, les six autres étaient des enfants", âgés de deux à neuf ans, a ajouté M. Henry dans un communiqué.

L'incendie, qui a fait rage pendant plus de trois heures, a détruit au moins 40 kiosques et maisons, malgré le déploiement de camions de pompiers et de canons à eau.

"L'intensité de l'incendie et le fait que les maisons et les étals étaient tous serrés les uns contre les autres ont rendu les opérations de lutte contre le feu assez longues", a encore indiqué M. Henry, précisant qu'une enquête a été ouverte pour déterminer l'origine du sinistre.

En décembre dernier, 22 personnes avaient trouvé la mort dans un incendie qui a ravagé un immeuble de bureaux de sept étages dans le centre de Jakarta.

FOOT / LIGUE DES CHAMPIONS DE LA CAF

L'état de Ferhat rassurant après son choc à la tête

L'attaquant du MC Alger Zinedine Ferhat, victime dimanche d'un choc à la tête lors du match nul (0-0) contre l'ASN Nigelec à Niamey, au premier tour préliminaire aller de la Ligue des champions africains de football, va bien, a rassuré lundi son club. Ferhat a été conduit à l'hôpital après avoir quitté le terrain en deuxième période à la suite d'un choc avec un défenseur adverse. Les examens médicaux effectués sur place ont révélé "un léger traumatisme crânien", tandis que la coupure à la tête du joueur n'a nécessité qu'un point de suture, a indiqué le MCA dans un communiqué sur les réseaux sociaux. "Ferhat a rapidement quitté l'hôpital et a rejoint le reste de l'équipe à l'aéroport pour rentrer en Algérie", a précisé le club, affirmant que son état de santé ne suscite désormais "aucune forme d'inquiétude". L'ancien joueur du Havre devrait ainsi être disponible pour le match retour, prévu samedi à 20h00 au stade de Douéra, à Alger. Le MCA devra s'imposer pour se qualifier au deuxième tour préliminaire après son nul sans mais à Niamey.



HANDBALL

Etape pour l'obtention de la Licence D IHF du 12 au 16 octobre à Alger

Une formation au profit des entraîneurs pour l'obtention de la Licence D de la Fédération internationale de handball (IHF) se déroulera du 12 au 16 octobre prochain à Alger, a indiqué la Confédération africaine de la discipline (CAHB) dans un courrier précis à la Fédération algérienne de hand (FAHB).

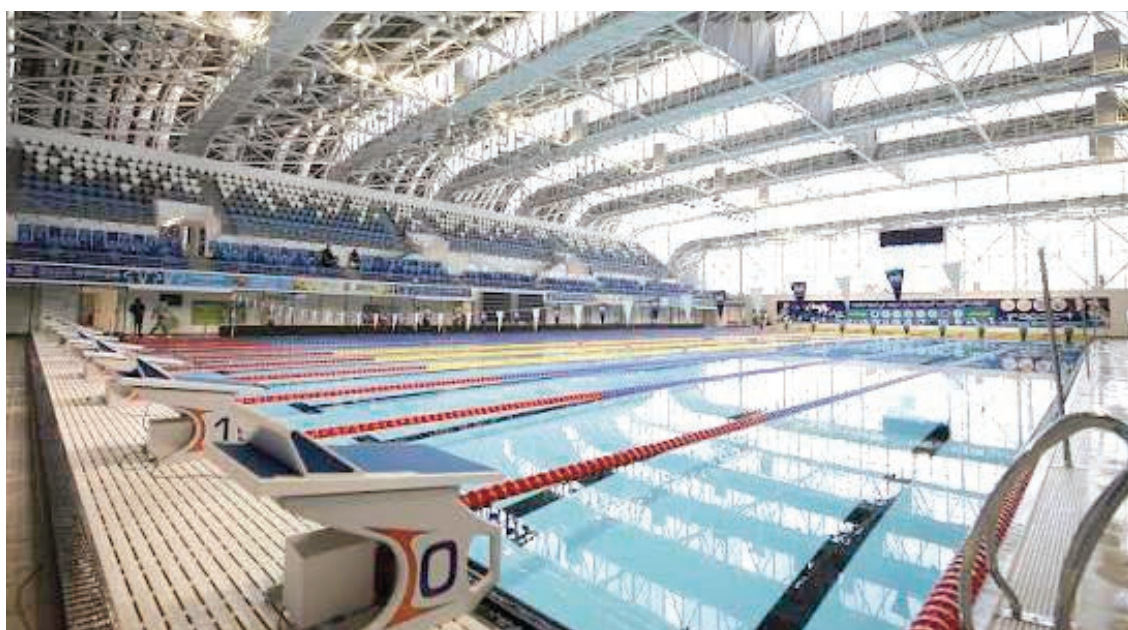
Le stage, qui s'inscrit dans le cadre du programme de formation des entraîneurs de la CAHB et de l'IHF, sera précédé par l'arrivée de l'expert

chargé de l'encadrement le 11 octobre.

Afin d'évaluer le niveau des entraîneurs souhaitant prendre part à cette session, la CAHB a demandé à la FAHB de procéder à leur inscription via un formulaire, accompagné d'un curriculum vitae (CV) pour chaque candidat. Les frais de participation ont été fixés à 250 euros par entraîneur, dont 150 euros au profit de la Fédération algérienne de handball et 100 euros destinés à la Confédération africaine.

SPORTS AQUATIQUES

Trois piscines mises à la disposition des clubs oranais en prévision de la saison 2026-2027



Trois piscines ont été mises à la disposition des clubs de sports nautiques de la wilaya d'Oran, en prévision du lancement de la saison sportive 2026-2027, a annoncé lundi la Ligue de wilaya des sports aquatiques.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre du retour progressif des clubs aux bassins et vise à assurer les meilleures conditions de préparation aux clubs d'élite et aux catégories engagées dans les compétitions,

tout en contribuant à réduire la pression sur les infrastructures sportives. Selon la même source, cette démarche permettra aux clubs de mettre en place des programmes d'entraînement adaptés, en prévision des différentes échéances de la nouvelle saison. La Ligue a, à cette occasion, salue les efforts de la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Oran, ainsi que ceux de la Direction du complexe sportif Miloud-Hadefi et des responsables

des différentes unités, pour leur accompagnement et leur collaboration avec les associations et les clubs. La mise à disposition de ces infrastructures constitue une avancée importante pour les clubs oranais, confrontés depuis plusieurs années à un déficit en matière de créneaux et d'espaces dédiés à l'entraînement. Cette situation avait notamment affecté la préparation des nageurs et leurs performances, mais également le développement

des jeunes talents et leur progression vers des niveaux de compétition supérieurs. La wilaya d'Oran dispose désormais d'un potentiel important en matière d'infrastructures aquatiques, notamment le centre aquatique du complexe sportif Miloud-Hadefi, doté de trois bassins, dont deux olympiques. A cela s'ajoute la piscine olympique du quartier "M'dina J'dida", qui avait fait l'objet d'une opération de réhabilitation dans le cadre des préparatifs des Jeux méditerranéens d'Oran-2022.

Pour les observateurs, une exploitation régulière et optimale de ces infrastructures au profit des clubs, particulièrement ceux engagés dans les compétitions et des catégories jeunes, devrait contribuer au développement des sports aquatiques dans la wilaya, à l'amélioration des résultats et au renforcement de la représentation oranais dans les compétitions nationales et internationales. La Ligue de wilaya des sports aquatiques d'Oran souhaite que ce retour progressif aux bassins ouvre la voie à une saison sportive réussie, marquée par de bons résultats et de nouveaux titres pour les nageurs et les clubs de la wilaya.

KARATÉ-DO -CHAMPIONNAT D'AFRIQUE 2026 Les préparatifs et la formation des arbitres se dérouleront à Alger

Les préparatifs en prévision du Championnat d'Afrique de karaté-do, prévus du 9 au 13 septembre à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), se poursuivront avec notamment l'enregistrement des arbitres et l'organisation de sessions théoriques et pratiques destinées aux corps arbitraux.

L'Université de Dely Ibrahim a ouvert dimanche la poursuite de l'opération d'enregistrement des arbitres devant prendre part à ce rendez-vous continental, ainsi que celle des arbitres locaux qui n'avaient pas pu effectuer leur inscription auparavant, indique la Fédération algérienne de karaté-do.

Le programme a également comporté une séance théorique consacrée au kumité, ainsi que des examens pratiques dans la même spécialité,

dans le cadre d'un dispositif de formation et d'évaluation visant à assurer la préparation et la compétence des différents arbitres engagés dans la compétition.

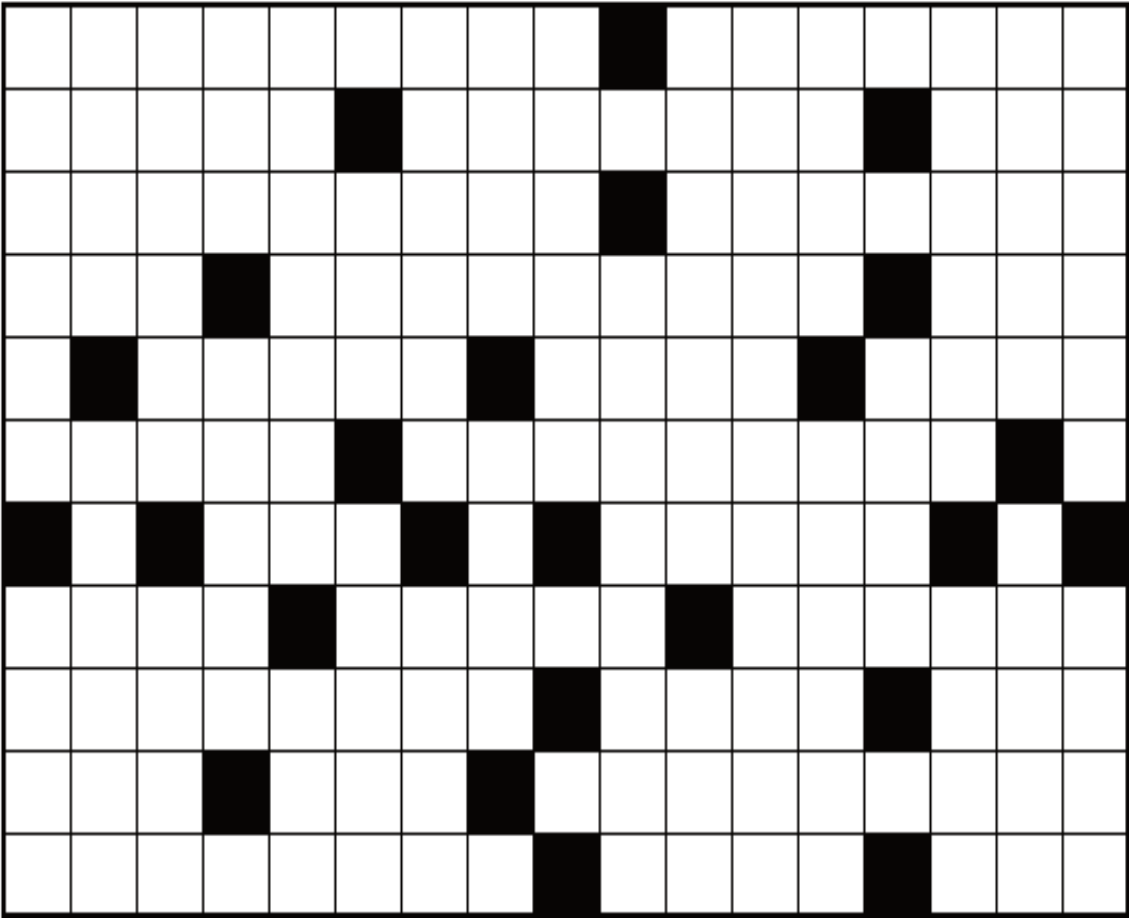
Ce lundi, le programme prévoit la poursuite de la session théorique en kumité, en plus d'examen pratiques dans la spécialité kata, sous la supervision des commissions chargées de l'encadrement de ces opérations.

Le Championnat d'Afrique de karaté-do kata et kumité Alger-2026 se déroulera du 9 au 13 septembre à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), avec la participation des catégories seniors, juniors, espoirs et cadets.

Cette manifestation continentale permettra aux karatékas africains de se mesurer dans les deux spécialités au programme, dans un rendez-vous pour lequel la Fédération algérienne de karaté-do assure que les préparatifs organisationnels et techniques se déroulent conformément au programme établi.

Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 -

ANA

ANE

ERS

ICI

ION

NEE

OIE

ONU

RAT

SEC

TER

URE

RUEE

SETS

TARA
- 4 -

AMAN

EIRE

ENTE

EROS

HATE

LACE

LESA

MESA

MISE

PALU

PESA

RIEN
- 5 -

AMENE

AMOUR

ANGES

ATONE

CARIE

CEANS

ENEMA

ERRAI

RHONE
- 6 -

ANNEES

CABANE

CETACE

EPELER

ESSIEU

INERTE

NUAGES

SUERAS

TONTES
- 7 -

GALERIE

GALETAS

HELERA

LOSANGE

PASSADE
- 8 -

ASEPSIES

EGARERAS

RINCERAS
- 9 -

BATELIERS

CACAHUETE

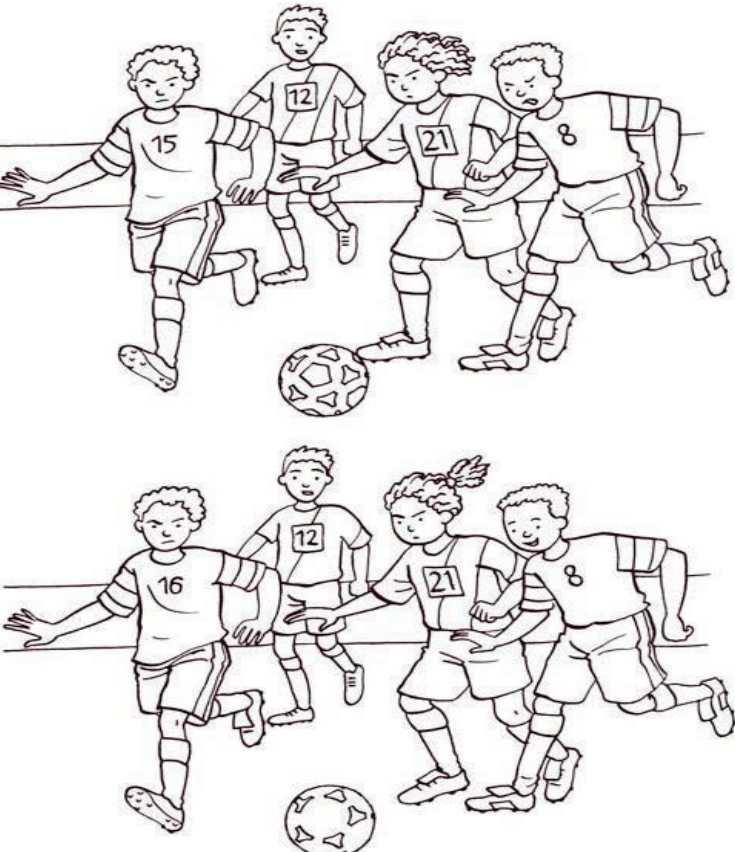
ECLAIRERA

GARNEMENT

REUNIRAI
- 11

ADORERAIENT

Jeu des 7terreurs



Devinettes

Tant que je vis, je dévore

Dès que je bois, c'est la mort.

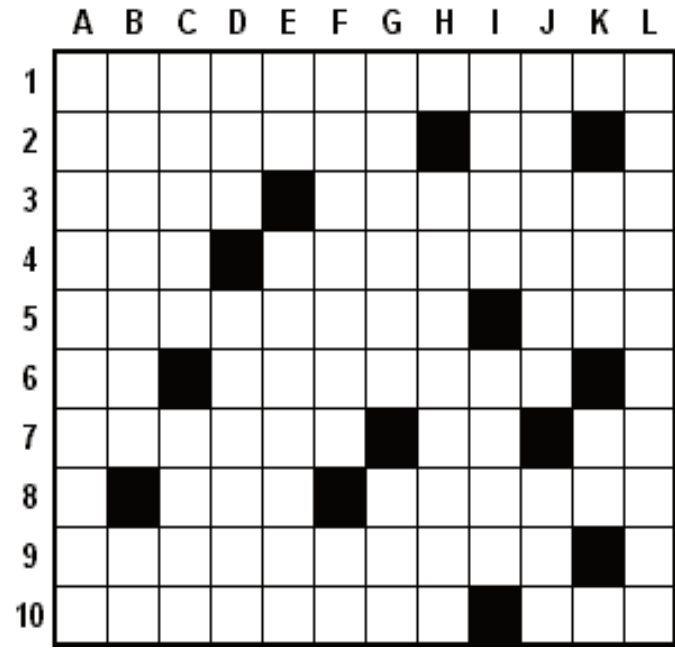
Réponse : le feu

Le Saviez-vous?

Comment prendre des belles photos vintage comme un pro

Après avoir publié un article sur la première photo en vraies couleurs, voici comment réaliser une photo vintage comme un pro. C'est dans une recherche nostalgique d'esthétisme et d'authenticité que la photo vintage refait surface aujourd'hui. Les jolies photos vintage sont imparfaites, elles possèdent des couleurs un peu passées et vieilles avec des aspérités, bien loin des photos lisses et propres que produisent les appareils numériques d'aujourd'hui et c'est ce qui plait. Pour réaliser ce genre de photos, il existe plusieurs techniques sympas à adopter dès maintenant.

Mots croisés



- Horizontalement

1 - Basée sur l'apparence

2 - Bien vendre - Marque de forme nominale

3 - Pièges - Pèserai le carton

4 - Temps de règne - Tomberons d'accord

5 - Il nous fait bien rire - Pillage

6 - A la mode - Nettoiera la bête

7 - Matière de pâtisserie - Fleuve naissant - Patrie d'Abraham

8 - Lourde charge - Germandrée

9 - Galvanisera

10- Filière - Le type du milieu

- Verticalement

A - Draisienne

B - Petit instrument à vent - Mot de liaison

C - Epousailles - Comblé

D - Extrait - Consentir

E - Article de souk - Gelée

F - Hanneton des roses - Feuilleté

G - Courts mais larges - Pronom pour les autres

H - Modeste

I - Raller - S'exprimer brutalement

J - Bassina - Fresque moderne

K - Bêtisier - Ton de do

L - Effilées

Sudoku

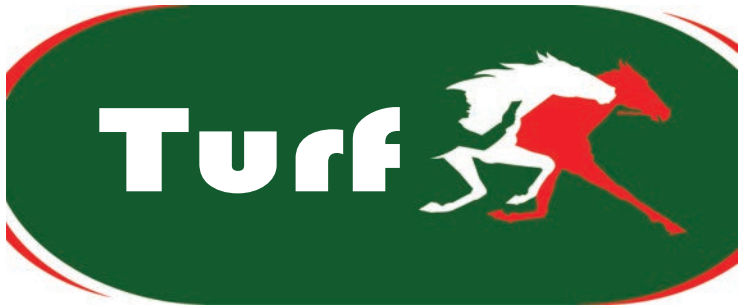
8		3				6		2
2		9	3		1	4		8
5	4	6				3	1	7
	6	7				9	3	
				4				
	5	8		3		2	4	
1	8	5				7	6	4
6		4	7		8	5		3
7		2				1		9

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Solutions

S	U	G	E	S	E	U	E	R	E	I	T	E	10
E	R	E	V	E	L	L	E	V	E	A	R	6	
T	E	A	V	E	S	A	N	S	A	N	S	8	
U	R	U	R	U	N	E	I	N	E	A	R	7	
E	R	A	V	E	S	P	A	N	S	P	A	9	
A	C	I	S	O	R	I	S	O	R	I	S	5	
S	N	O	R	E	P	E	T	O	P	E	R	4	
A	V	E	R	A	T	A	C	S	O	U	L	3	
E	R	A	V	E	R	A	T	A	C	S	O	2	
A	L	E	T	U	R	A	L	E	T	U	R	1	
L	J	K	L										

6	8	1	9	5	4	2	3	7
3	2	5	8	1	7	4	6	9
4	6	7	3	6	2	5	8	1
9	4	2	7	3	1	8	5	6
5	7	8	6	4	9	1	2	3
1	3	9	5	2	8	7	6	4
7	1	3	2	8	9	6	4	5
8	5	4	1	3	6	3	7	2
2	9	6	4	7	5	1	3	8



Hippodrome Colonel Abdelmadjid Aouchiche du Caroubier

Journée N° 162
Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: Paris Tiercé Quarté et Quinté

1 - FALAH
A. HAMIDI 58 kg
27-12-2025 1.000 m 4ème
T. ALI OUAR 55 kg 15 pts
08-01-2026 1.300 m 3ème
T. ALI OUAR 57 kg 12 pts
02-04-2026 1.300 m 10ème
A. YAHIAOUI 55 kg 12 pts
25-04-2026 1.100 m 6ème
CH. ATALLAH 56 kg 12 pts
06-05-2026 1.200 m 7ème
T. ALI OUAR 55 kg 12 pts
Le parcours du jour lui convient pour effacer ses derniers échecs.
Conclusion : Une priorité.

2 - RAYEH
A. HAMIDI 56 kg
10-02-2026 1.300 m 3ème
W. HAMOUL 53 kg 12 pts
17-02-2026 1.300 m 10ème
AP/ Y. CHELLAL 50,5 kg 12 pts
17-03-2026 1.300 m retiré
JJ/ KR. BOUBEKEUR 54 kg 12 pts
05-05-2026 1.300 m retiré
JJ/ KH. BENKHATTOU 54 kg 12 pts
01-09-2026 1.200 m 6ème
W. HAMOUL 55 kg 12 pts
Son arrivée en tête des battus lors de sa dernière tentative pourrait bien l'avantager dans cette épreuve.
Conclusion : Une possibilité.

3 - VIBIORE
T. LAZREG 55 kg
08-11-2025 1.200 m 13ème
T. LAZREG 57 kg 18 pts
22-12-2025 1.400 m 10ème
T. LAZREG 57 kg 12 pts
17-01-2026 1.300 m 8ème
T. LAZREG 56 kg 12 pts
13-03-2026 1.300 m 5ème
T. LAZREG 55 kg 13 pts
17-04-2026 1.300 m 10ème
AN. CHAABI 52 kg 13 pts
La monte de T. Lazreg lui est favorable pour se défendre sur une courte distance. A retenir en priorité dans ce prix.
Conclusion : Une priorité.

4 - JAREH
T. ALI OUAR 55 kg
31-05-2025 1.100 m 11ème
A. YAHIAOUI 53 kg 12 pts
30-08-2025 1.200 m 11ème
AP/ Y. CHELLAL 50 kg 12 pts
13-09-2025 1.000 m 12ème
AB. AIDA 54 kg 13 pts
22-08-2026 1.100 m 7ème
Y. MOUISSI 56 kg 12 pts
Sa participation dans cette épreuve n'est qu'une simple figuration pour garnir les stalles.
Conclusion : A revoir.

5 - ZAMARI
K. BAGHDAD 55 kg
04-04-2026 1.200 m 13ème
H. BOUGHELLA 55 kg 13 pts
25-04-2026 1.100 m 12ème
H. BOUGHELLA 54 kg 12 pts
22-08-2026 1.100 m 9ème
JJ/ S. ATALLAH 53 kg 12 pts
01-09-2026 1.200 m 12ème
JJ/ S. ATALLAH 54 kg 12 pts
05-09-2026 1.200 m 11ème
H. BOUGHELLA 54 kg 12 pts
Ses chances sont pratiquement nulles à cause de sa baisse de forme.
Conclusion : A revoir.

6 - IRAQUIGEM
AP/ Y. CHELLAL 54,5 kg
12-07-2025 1.200 m retiré
MH. BENZERGUINE 55 kg 12 pts
29-07-2025 1.000 m arrêté
C. BOUSSAA 53 kg 12 pts
12-08-2025 1.000 m 12ème
AH. CHAABI 54 kg 12 pts
22-08-2026 1.100 m 3ème
A. HEBRI 55 kg 12 pts
01-09-2026 1.200 m 8ème
A. HEBRI 57 kg 12 pts
Il demeure compétitif pour un accessit d'autant qu'il est bien monté sur 1.100m.
Conclusion : Une priorité.

7 - HEDY
AL. TIAR 54 kg
08-09-2025 1.200 m 10ème

Départ de la première course à 17h - Prix: Quannas - Pur-Sang arabe
Distance : 1.100 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris Tiercé-Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
E. HAMIANE	1 FALAH	A. HAMIDI	58	4	PROPRIETAIRE
AL. FEGHOULI	2 RAYEH	W. HAMOUL	56	10	AD. FEGHOULI
HARAS EL NASR	3 VIBIORE	T. LAZREG	55	11	T. LAZREG
A. HAMIANE	4 JAREH (0)	T. ALI OUAR	55	8	S. HAMIANE
A. TOUIDJINE	5 ZAMARI (0)	K. BAGHDAD	55	2	A. CHELLAL
R. DEHIMI	6 IRAQUIGEM	AP/ Y. CHELLAL	54,5	1	A. CHELLAL
L. MOKRANI	7 HEDY	AL. TIAR	54	7	PROPRIETAIRE
A. BELAID	8 HIWAYA	A. YAHIAOUI	54	9	PROPRIETAIRE
R. BOUSSAA	9 AMEL EL HABIL	C. BOUSSAA	54	12	A. BOUSSAA
A. HAMIANE	10 JASSAR	S. BENYETTOU	54	6	S. HAMIANE
M. BENAROUSSE	11 BOUTALEB	CH. ATALLAH	54	13	A. CHELLAL
AL. BOUSSAA	12 RAID LAKRAD	AM. BENDJEKIDEL	54	3	EH. BENDJEKIDEL
M. BENDJEKIDEL	13 ZAHRA DE GHAZEL	S. BENDJEKIDEL	53	5	S. BENDJEKIDEL

A. YAHIAOUI 53 kg 12 pts
28-10-2025 1.200 m 10ème
A. YAHIAOUI 54 kg 12 pts
08-11-2025 1.200 m 10ème
A. YAHIAOUI 53 kg 18 pts
17-02-2026 1.300 m retirée
HA. EL FERTAS 50 kg 12 pts
01-09-2026 1.200 m 7ème
CH. CHAABANE 54 kg 12 pts
Ses dernières tentatives ne plaident pas en sa faveur.
Conclusion : A revoir.

8 - HIWAYA
A. YAHIAOUI 54 kg
06-10-2025 1.000 m 1ère T.N.C
A. YAHIAOUI 54 kg 12 pts
03-11-2025 1.400 m 3ème
A. YAHIAOUI 54 kg 12 pts
03-03-2026 1.300 m 6ème
JJ/ S. ATALLAH 54 kg 12 pts
18-08-2026 1.100 m 8ème
C. BOUSSAA 54 kg 12 pts
01-09-2026 1.200 m 4ème
A. YAHIAOUI 53 kg 12 pts
Elle ne va pas avoir de difficultés pour arracher une place honorable.
Conclusion : Une priorité.

9 - AMEL EL HABIL
C. BOUSSAA 54 kg
13-06-2026 1.300 m 9ème
A. ROUIBAH 53 kg 12 pts
18-06-2026 1.100 m arrêté

M. ZERNOUH 56 kg 12 pts
08-07-2026 1.000 m 7ème
A. BOUSSAA 51 kg 11 pts
13-07-2026 1.200 m tombé
C. BOUSSAA 54 kg 12 pts
22-08-2026 1.100 m 5ème
A. BOUSSAA 53 kg 12 pts
Elle vient de bien se comporter sur 1.100m. A retenir en possibilité avec C. Boussaa.
Conclusion : Une possibilité.

10 - JASSAR
S. BENYETTOU 54 kg
27-12-2025 1.000 m 10ème
A. YAHIAOUI 53 kg 15 pts
24-01-2026 1.200 m 12ème
S. BENYETTOU 55,5 kg 13 pts
04-04-2026 1.200 m 11ème
C. BOUSSAA 54 kg 13 pts
25-04-2026 1.100 m 5ème
CH. CHAABANE 54 kg 12 pts
22-08-2026 1.100 m 7ème
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
Il est à retenir en priorité dans cette confrontation sur 1.100m.
Conclusion : Une priorité.

11 - BOUTALEB
CH. ATALLAH 54 kg
08-07-2026 1.000 m 6ème
CH. CHAABANE 55 kg 11 pts
13-07-2026 1.200 m 6ème
CH. CHAABANE 54 kg 11 pts
18-08-2026 1.100 m 11ème

CH. CHAABANE 54 kg 12 pts
22-08-2026 1.100 m 6ème
CH. CHAABANE 55 kg 12 pts
05-09-2026 1.200 m 10ème
S. BENDJEKIDEL 53 kg 12 pts
Le changement de monte n'y peut rien pour lui dans cette épreuve.
Conclusion : A revoir.

12 - RAID LAKRAD
AM. BENDJEKIDEL 54 kg
11-08-2024 1.400 m 4ème
AP/ AEK. DJELLOULI 53 kg 12 pts
05-05-2025 1.300 m 7ème
AP/ AEK. DJELLOULI 54 kg 12 pts
10-06-2025 1.400 m 10ème
MS. CHAOUCHE 54,5 kg 12 pts
30-09-2025 1.000 m 2ème
D. BOUBAKRI 53 kg 17 pts
02-11-2025 1.200 m 1er T.N.C
D. BOUBAKRI 57 kg 16 pts
Il aura une chance logique pour négocier une place honorable malgré son manque de compétition.
Conclusion : Une priorité.

13 - ZAHRA DE GHAZEL
S. BENDJEKIDEL 54kg
Course d'entrée, on attendra pour juger son premier pas entre les mains de S. Bendjekidel.
Conclusion : Inédite.

PRONOSTICS	PARI TIERCE	PARI QUARTE	PARI QUINTE
	8 - 12 - 3 - 1 Possibilités: 10 - 6 Champ F : 8 - 12 - X Champ F : 8 - X - 3 Champ F : X - 12 - 3 12 - 8 - 3 - 1 - 10	8 - 12 - 3 - 1 - 10 Possibilités: 6 - 2 Champ F : 8 - 12 - 3 - X Champ F : 8 - 12 - X - 1 Champ D : 8 - 12 - X - X 12 - 8 - 3 - 1 - 10 - 2	8 - 12 - 3 - 1 - 10 - 6 Possibilités: 2 - 9 Champ F : 8 - 12 - 3 - 1 - X Champ F : 8 - 12 - 3 - X - 10 Champ D : 8 - 12 - 3 - X - X 12 - 8 - 3 - 1 - 10 - 2 - 9



Résultats et Rapports P.M.U
Hippodrome de Barika
Samedi 05/09/2026
Paris QUARTE-QUINTE
3 - 6 - 11 - 8 - 4
QUARTE
G: néant P: 1.000 DA
QUINTE
G: cagnotte P: 1.200 DA